

CHAPITRE IV

Raisons psychologiques de l'impuissance de la Civilisation européenne à transformer les Peuples inférieurs.

L'étude des éléments divers d'une civilisation, notamment les institutions, les croyances, la littérature, la langue et les arts, montre qu'ils correspondent à certains modes de penser et de sentir des peuples qui les ont adoptés, et se transforment seulement quand ces modes de penser et de sentir viennent eux-mêmes à se modifier.

L'éducation ne fait que résumer les résultats de la civilisation ; les institutions et les croyances représentent les besoins de cette civilisation. Si donc une civilisation n'est pas en rapport avec les idées et les sentiments d'un peuple, l'éducation synthétisant cette civilisation restera sans prise sur lui ; de même les institutions, correspondant à certains besoins, ne sauraient correspondre à des besoins différents.

Le parallèle le plus sommaire montre facilement que la distance mentale qui sépare les peuples de l'Orient — musulmans et Indo-Chinois notamment — de ceux de l'Occident est trop considérable pour que les institutions des uns puissent être applicables aux autres. Idées, sentiments, croyances, modes d'existence, tout diffère profondément. Alors que les nations de l'Occident tendent chaque jour davantage à se dégager des influences ancestrales, celles de l'Orient vivent

presque exclusivement du passé. Les sociétés orientales ont une fixité de coutumes, une stabilité inconnue aujourd'hui en Europe. Les croyances que nous avons perdues, elles les conservent avec soin. La famille, si fortement ébranlée chez les peuples occidentaux, demeure intacte chez l'Oriental, dans son immuabilité séculaire. Les principes, qui ont perdu leur action sur nous, gardent toute leur puissance sur eux. Ils ont un idéal très fort et des besoins très faibles, alors que notre idéal est incertain et nos besoins très grands. Religion, famille, autorité de la tradition et de la coutume, toutes ces bases fondamentales des sociétés antiques, si profondément sapées en Occident, ont conservé un prestige indiscuté en Orient. Le souci de les remplacer n'a pas encore traversé leur esprit.

Mais c'est surtout dans les institutions que se révèle entre l'Orient et l'Occident un incomblable abîme. Toutes les institutions politiques et sociales des Orientaux, qu'il s'agisse d'Arabes ou d'Hindous, dérivent uniquement de leurs croyances religieuses, alors qu'en Occident les peuples les plus dévots ont depuis longtemps séparé institutions politiques et croyances.

Point de code civil en Orient, il existe seulement des codes religieux. Une nouveauté quelconque n'y est acceptée qu'à la condition d'être le résultat de prescriptions théologiques. Sous peine de perdre toute influence, les Anglais en sont réduits, je le rappelle, malgré leur protestantisme rigide, à restaurer les pagodes et entretenir largement les prêtres de Vichnou et de Siva et à professer en toutes circonstances les plus grands égards pour la religion de leurs sujets et les institutions qui en découlent. Le vieux code, religieux et civil, de Manou, est resté la loi fondamentale de l'Inde depuis deux mille ans, comme le Coran, code également religieux et civil, demeure la loi suprême des musulmans depuis Mahomet.

Ce n'est pas seulement dans la constitution mentale,

les institutions et les croyances, que résident les divergences profondes qui nous séparent des peuples de l'Orient. Elles éclatent dans les moindres détails de l'existence, et principalement dans la simplicité de leurs besoins comparée à la complexité des nôtres. Les modestes aspirations de l'Oriental, l'acceptation de conditions d'existence considérées en Europe comme la noire misère, frappent toujours le voyageur. Une couverture, une cabane ou une tente, quelques végétaux suffisent à son ambition. Les mêmes hommes élevés à l'européenne acquièrent fatalement aussitôt un certain nombre des besoins factices créés par notre civilisation; et comme il est impossible de les gratifier en même temps des ressources nécessaires pour satisfaire ces besoins, les simples, les heureux, deviennent mécontents, misérables et révoltés. Dans les Indes anglaises surtout, où l'éducation européenne sévit sur une large échelle, le fait est significatif. Un indigène imprégné d'éducation anglaise, et muni de protections, peut obtenir des appointements de 30 francs par mois. Aussitôt à la tête de ce revenu, il s'essaye à singer le gentleman européen, porte des chaussures, devient membre d'un club indigène, fume des cigares, lit des journaux. Finalement il trouve son sort tout à fait déplorable avec une somme qui ferait vivre largement deux familles élevées dans les usages hindous.

La simple comparaison des besoins d'un Arabe d'Algérie et d'un colon européen, suffit à prouver combien deux races, parvenues à des degrés inégaux de civilisation, peuvent, sur le même sol, avoir des exigences différentes. La petite provision de graines nécessaire pour son couscoussou, de l'eau pure, une tente comme habitation, un burnous pour vêtement, voilà comblées toutes les aspirations de l'indigène. Combien plus compliqués les besoins de son voisin le colon européen, même appartenant aux couches sociales inférieures. Il lui faut une maison, de la

presque exclusivement du passé. Les sociétés orientales ont une fixité de coutumes, une stabilité inconnue aujourd'hui en Europe. Les croyances que nous avons perdues, elles les conservent avec soin. La famille, si fortement ébranlée chez les peuples occidentaux, demeure intacte chez l'Oriental, dans son immuabilité séculaire. Les principes, qui ont perdu leur action sur nous, gardent toute leur puissance sur eux. Ils ont un idéal très fort et des besoins très faibles, alors que notre idéal est incertain et nos besoins très grands. Religion, famille, autorité de la tradition et de la coutume, toutes ces bases fondamentales des sociétés antiques, si profondément sapées en Occident, ont conservé un prestige indiscuté en Orient. Le souci de les remplacer n'a pas encore traversé leur esprit.

Mais c'est surtout dans les institutions que se révèle entre l'Orient et l'Occident un incomblable abîme. Toutes les institutions politiques et sociales des Orientaux, qu'il s'agisse d'Arabes ou d'Hindous, dérivent uniquement de leurs croyances religieuses, alors qu'en Occident les peuples les plus dévots ont depuis longtemps séparé institutions politiques et croyances.

Point de code civil en Orient, il existe seulement des codes religieux. Une nouveauté quelconque n'y est acceptée qu'à la condition d'être le résultat de prescriptions théologiques. Sous peine de perdre toute influence, les Anglais en sont réduits, je le rappelle, malgré leur protestantisme rigide, à restaurer les pagodes et entretenir largement les prêtres de Vichnou et de Siva et à professer en toutes circonstances les plus grands égards pour la religion de leurs sujets et les institutions qui en découlent. Le vieux code, religieux et civil, de Manou, est resté la loi fondamentale de l'Inde depuis deux mille ans, comme le Coran, code également religieux et civil, demeure la loi suprême des musulmans depuis Mahomet.

Ce n'est pas seulement dans la constitution mentale,

les institutions et les croyances, que résident les divergences profondes qui nous séparent des peuples de l'Orient. Elles éclatent dans les moindres détails de l'existence, et principalement dans la simplicité de leurs besoins comparée à la complexité des nôtres. Les modestes aspirations de l'Oriental, l'acceptation de conditions d'existence considérées en Europe comme la noire misère, frappent toujours le voyageur. Une couverture, une cabane ou une tente, quelques végétaux suffisent à son ambition. Les mêmes hommes élevés à l'européenne acquièrent fatalement aussitôt un certain nombre des besoins factices créés par notre civilisation ; et comme il est impossible de les gratifier en même temps des ressources nécessaires pour satisfaire ces besoins, les simples, les heureux, deviennent mécontents, misérables et révoltés. Dans les Indes anglaises surtout, où l'éducation européenne sévit sur une large échelle, le fait est significatif. Un indigène imprégné d'éducation anglaise, et muni de protections, peut obtenir des appointements de 30 francs par mois. Aussitôt à la tête de ce revenu, il s'essaye à singer le gentleman européen, porte des chaussures, devient membre d'un club indigène, fume des cigares, lit des journaux. Finalement il trouve son sort tout à fait déplorable avec une somme qui ferait vivre largement deux familles élevées dans les usages hindous.

La simple comparaison des besoins d'un Arabe d'Algérie et d'un colon européen, suffit à prouver combien deux races, parvenues à des degrés inégaux de civilisation, peuvent, sur le même sol, avoir des exigences différentes. La petite provision de graines nécessaire pour son couscoussou, de l'eau pure, une tente comme habitation, un burnous pour vêtement, voilà comblées toutes les aspirations de l'indigène. Combien plus compliqués les besoins de son voisin le colon européen, même appartenant aux couches sociales inférieures. Il lui faut une maison, de la

viande, du vin, des vêtements variés; en un mot, le matériel de nécessités factices auquel l'a habitué le milieu européen.

De ces faits multiples, constatés en tous lieux, se dégage clairement cette loi psychologique : l'éducation européenne, appliquée à l'indigène, le rend profondément misérable parce qu'elle lui impose des idées nouvelles et un mode de vie raffinée sans lui procurer les moyens de la pratiquer. Elle détruit les legs héréditaires de son passé et le laisse désorienté en face du présent.

Devons-nous espérer que nos institutions et notre éducation européenne rapprocheront de nous les Orientaux distancés aujourd'hui par un si vaste abîme? Les exemples que j'ai cités n'autorisent guère cette espérance, et la théorie vient à leur appui, en nous enseignant que la plus difficile transformation à accomplir chez un peuple est celle de ses sentiments héréditaires. Or c'est précisément la différence de leurs hérédités qui sépare si profondément l'Orient de l'Occident.

Sur ces sentiments nationaux, formés par les mêmes ambiances, les mêmes institutions, les mêmes croyances agissant depuis des siècles; sur ces sentiments, dis-je, l'éducation demeure sans prise. Ils représentent, en effet, le passé d'une race, le résultat des expériences et des actions de toute une longue série de générations, les mobiles héréditaires de la conduite. Constituant l'âme d'un peuple, leur poids est considérable.

Ces caractères des peuples, nul ne l'ignore, jouent un rôle fondamental dans l'histoire. Les Romains ont dominé la Grèce, et une poignée d'Anglais domine aujourd'hui l'Inde, beaucoup plus par le développement de certaines qualités nationales, la persévérance et l'énergie, notamment, que par l'élévation de leur intelligence. Nulle éducation ne saurait empêcher certains peuples, les nègres, par exemple, de

rester impulsifs, imprévoyants, incapables d'énergie durable, d'efforts soutenus.

Si l'on ne considère l'instruction que comme l'art de fixer dans la mémoire un certain nombre de théories livresques, nous pouvons assurer que les peuplades qualifiées par les anthropologistes de races inférieures, en y comprenant les plus inférieures, telles que certains nègres, peuvent être éduquées comme les Européens. Un professeur de notre Université, à son retour d'Amérique, M. Hippeau, parle avec admiration des jeunes nègres qu'il a vus dans les classes, répétant des démonstrations de géométrie et traduisant Thucydide à la perfection : « Jamais on n'a mieux compris, dit-il, que les nègres et les blancs sont enfants du même Dieu ; que la nature n'a établi entre les uns et les autres aucune différence fondamentale. »

J'ignore, faute de lumières suffisantes sur ce point, si les nègres et les blancs sont les enfants d'un même Dieu ; mais ce que je crois bien savoir, c'est que l'auteur est dupe ici d'une illusion, partagée d'ailleurs par beaucoup de personnes s'occupant de l'éducation des peuples inférieurs, les missionnaires notamment.

Je dis : d'une illusion, et voici pourquoi. L'enseignement des écoles se compose presque uniquement d'exercices de mnémotechnie destinés à approvisionner la mémoire de matériaux que l'intelligence, quand elle se développera, pourra utiliser. Elle les utilisera, grâce à des aptitudes intellectuelles héréditaires, des modes de sentir et de penser qui représentent la somme des acquisitions mentales de toute une race. Ce sont précisément ces différences d'aptitudes, apportées par l'homme en naissant, qui établissent entre les races des inégalités dont aucun système d'éducation ne saurait effacer la trace.

L'enfant appartenant à un peuple demi-civilisé ou demi-sauvage réussira généralement aussi bien à

l'école que l'Européen, mais uniquement parce que les études classiques sont surtout des exercices de mémoire créés pour des cerveaux d'enfants, et que la différenciation intellectuelle entre les races ne se manifeste guère avant l'âge adulte. Alors que l'enfant européen perd, en grandissant, son cerveau d'enfant, l'homme inférieur, incapable, de par les lois de l'hérédité, de dépasser un certain niveau, s'arrête à une phase inférieure de développement et laisse en friche les matériaux fournis par l'instruction du collègue. Suivez dans la vie ces blancs et ces nègres, jadis égaux à l'école, et bientôt vous apparaîtront les différences profondes qui séparent les races.

Le seul résultat définitif de l'instruction européenne, aussi bien pour le nègre que pour l'Arabe et pour l'Hindou, est d'altérer, je le répète, les qualités héréditaires de leur race sans leur donner celles des Européens. Ils pourront acquérir parfois des lambeaux d'idées européennes, mais les utiliseront avec des raisonnements et des sentiments de sauvages ou de demi-civilisés. Leurs jugements flottent entre des idées contraires, des principes moraux opposés. Ballottés par tous les hasards de la vie et incapables d'en dominer aucun, ils n'ont finalement pour guide que l'impulsion du moment.

Ne nous laissons donc pas illusionner par ce faible vernis jeté provisoirement sur un indigène au moyen de notre éducation européenne. On peut la comparer à un de ces vêtements éphémères de théâtre qu'il ne faut pas regarder de trop près. J'ai eu des centaines de fois l'occasion de causer avec des lettrés hindous, élevés dans les écoles anglo-indiennes, ou même ayant pris leurs grades dans des universités européennes. Toujours il m'a fallu constater qu'entre leurs idées et les nôtres, leur logique et la nôtre, leurs sentiments et les nôtres, la distance restait immense.

Est-ce à dire que ces peuples demi-civilisés ou bar-

baires n'arriveront jamais au niveau de la civilisation européenne? Ils y atteindront un jour, sans doute, mais seulement après avoir franchi successivement, — et non d'un seul coup, — les nombreuses étapes qui les en séparent. Nos pères, eux aussi, ont été plongés dans la barbarie. Il leur a fallu près de mille ans d'efforts pour en sortir et pouvoir utiliser les trésors de la civilisation antique. On sait quelles modifications successives ils durent faire subir à ses éléments : la langue, les institutions et les arts, notamment, pour se les adapter. A leurs cerveaux de barbares, une civilisation raffinée ne pouvait pas plus convenir que la nôtre aux cerveaux des peuples inférieurs.

Les lois de l'évolution sociale sont aussi rigoureuses que celles de l'évolution des êtres organisés. La graine ne devient un arbre, l'enfant ne devient un homme, les civilisations ne s'élèvent aux formes supérieures qu'après avoir passé par toute une série de développements graduels et presque insensibles dans leur lente succession. Nous pouvons, par des mesures violentes, troubler chez les peuples cette évolution fatale, — comme on peut suspendre l'évolution de la graine en la brisant, — mais il ne nous est pas donné d'en modifier les lois.

*
* *

Une des principales raisons psychologiques de notre impuissance à imposer notre civilisation aux peuples inférieurs peut être exprimée d'un seul mot : Elle est trop compliquée pour eux. Les seules institutions, les seules croyances, la seule éducation, capables d'agir sur leur mentalité, sont celles dont la simplicité les met à la portée de leur esprit et qui ne bouleversent pas leurs conditions d'existence.

Telle est justement la civilisation musulmane, et ainsi s'explique la profonde influence, en apparence si mystérieuse, que les musulmans ont exercée et

exercer encore en Orient. Les peuples conquis par eux étaient ou sont le plus souvent des Orientaux, possédant des sentiments, des besoins, des coutumes de vie fort analogues aux leurs. Par conséquent, en s'assimilant les éléments fondamentaux de la civilisation musulmane, ils n'ont pas eu à subir ces modifications radicales que l'adoption d'une civilisation occidentale compliquée entraîne.

Les historiens ont cru pouvoir attribuer le prodigieux ascendant moral et intellectuel exercé par les musulmans dans le monde à leur force matérielle. Il n'est plus permis aujourd'hui d'ignorer que la civilisation musulmane continua de se répandre longtemps après que la puissance politique de ses propagateurs était anéantie. Le Coran compte 20 millions de sectateurs en Chine, où les mahométans n'ont jamais exercé aucun pouvoir ; il en a recruté 50 millions dans l'Inde, c'est-à-dire infiniment plus qu'à l'apogée de la domination mogole. Ces nombres énormes s'accroissent sans cesse. Les mahométans sont, après les Romains, les seuls civilisateurs ayant réussi à faire adopter par les races les plus diverses les éléments fondamentaux de toute culture sociale, la religion, les institutions et les arts. Loin de tendre à disparaître, leur influence grandit chaque jour et dépasse les limites atteintes aux époques splendides de leur puissance matérielle. Le Coran et les institutions qui en découlent sont si simples, tellement en rapport avec les besoins des peuples primitifs, que leur adoption s'opère toujours sans difficulté. Partout où passent des musulmans, fût-ce en simples marchands, on retrouve leurs institutions et leurs croyances. Aussi loin que les explorateurs modernes aient pénétré en Afrique, ils y ont trouvé des tribus professant l'islamisme. Les musulmans civilisent actuellement les peuplades de l'Afrique dans la mesure où elles peuvent l'être, étendant leur puissante action sur le continent mystérieux,

alors que les Européens qui parcourent l'Orient soit en conquérants, soit en commerçants, ne laissent pas trace d'influence morale.

*
* *

La conclusion de ce chapitre et des précédents est très nette. Ni par l'éducation, ni par les institutions, ni par les croyances religieuses, ni par aucun des moyens dont ils disposent, les Européens ne peuvent exercer d'action civilisatrice rapide sur les Orientaux, et moins encore sur les peuples inférieurs.

L'histoire récente du Japon ne saurait modifier aucune des conclusions qui précèdent. Ne pouvant traiter ici en détail ce cas particulier d'un peuple arrivé à un degré de civilisation déjà haute, qui paraît la changer pour une autre civilisation élevée mais différente, je me bornerai à une remarque essentielle. Par l'adoption en bloc des résultats de la civilisation européenne, le Japonais n'a transformé en réalité ni ses lois fondamentales, ni ses croyances, ni surtout son caractère. Il représente ce que serait un baron féodal revenu à la vie et auquel on apprendrait l'usage des locomotives et le maniement du canon. Sa mentalité se trouverait-elle beaucoup modifiée par cette éducation? L'âme japonaise ne l'a pas été davantage, mais la variation apparente de la vie extérieure du Japon a dissimulé aux Européens la fixité de sa vie intérieure.

Quoi qu'il en soit, aucune des nations que nous essayons de coloniser ne possédait — quand nous l'avons conquise — une culture comparable à l'ancienne civilisation du Japon. Nous pouvons donc répéter que nos espoirs d'assimiler ou de franciser un peuple conquis sont de dangereuses chimères. Laissons aux indigènes leurs coutumes, leurs institutions et leurs lois. N'essayons pas de leur imposer l'engrenage de notre administration compliquée, et ne conservons sur eux qu'une haute tutelle. Pour y arri-

ver, réduisons énormément le nombre de nos fonctionnaires coloniaux ; exigeons d'eux une étude approfondie des mœurs, des usages et de la langue des indigènes. Assurons-leur surtout une situation considérable, capable de leur conférer le prestige nécessaire.

Ces projets de réformes, ou pour mieux dire de simplifications, je me borne à les énoncer d'une façon sommaire, considérant leur développement comme inutile. Il faudra longtemps encore pour atteindre l'opinion publique. Les idées politiques actuelles, si contraires à celles que j'ai exposées, forment un courant qu'il n'est pas aisé de remonter. La chimérique entreprise d'assimilation à laquelle nous consacrons tant d'hommes et d'argent nous est dictée par des motifs de sentiments, sur lesquels la logique rationnelle reste impuissante. Cette dernière ne triomphe qu'au prix des plus cruelles expériences. Les catastrophes seules ont le pouvoir de faire jaillir la lumière dans les esprits chargés d'illusions.

On ne peut se demander sans douleur : est-il vraiment possible que, pour réaliser des rêves, aussi chimériques que les croyances religieuses auxquelles nos pères ont sacrifié tant de vies, nous persistions dans nos dangereux errements ? Est-il croyable qu'on rencontre encore des hommes d'Etat convaincus de notre mission d'assurer, malgré eux, le bonheur des autres peuples ? Est-il admissible qu'on entende journellement des économistes prétendre transformer la constitution mentale d'une race telle que celle des Arabes, en « modifiant radicalement chez eux le système de la propriété collective et de la famille » ?

Songez à ce que nous ont coûté quelques-unes de ces grandes théories humanitaires et simplistes si déplorablement ancrées dans notre esprit ! C'est en leur nom que nous avons versé notre sang pour la liberté ou l'unité de peuples devenus aujourd'hui nos pires ennemis. C'est pour elles que nous nous obstinons

à franciser des populations jadis paisibles sous leurs antiques lois. Qu'avons-nous recueilli de nos utopiques entreprises, sinon des haines et d'incessantes guerres ?

Il éprouve toujours un sentiment de profonde humiliation, le voyageur français quittant nos colonies pour visiter celles d'autres Européens, Anglais et Hollandais, notamment, qui se gardent soigneusement de nos grands principes. Quel merveilleux spectacle que ce gigantesque empire des Indes, où 250 millions d'indigènes sont gouvernés dans une paix profonde par un millier de fonctionnaires, appuyés d'une petite armée de soixante mille hommes, et qui se couvre de canaux, de chemins de fer, de travaux de toute sorte, sans réclamer un centime à la métropole ! Le prestige moral constitue la seule force de cette poignée de gouvernants, mais un prestige que nous n'avons jamais su obtenir dans nos colonies. Sans doute, ces millions d'indigènes n'ont point le suffrage universel, ils ne possèdent pas de conseils généraux et ne sont pas représentés en Europe par des sénateurs et des députés. Ignorant nos institutions compliquées, ils s'administrent eux-mêmes, suivant leurs vieux usages, sous la haute et lointaine tutelle d'un nombre insignifiant d'Européens intervenant le moins possible dans leurs affaires.

Sont-ils plus malheureux que les indigènes de nos colonies, tirillés en tous sens par nos milliers d'agents, pris dans l'engrenage de lois et de coutumes incompréhensibles pour eux ? A ceux qui le croiraient je conseille la visite des trois ou quatre petits villages, derniers vestiges de notre grand empire des Indes. Ils y trouveront des centaines de fonctionnaires français, dont le seul rôle possible est de bouleverser de fond en comble les antiques institutions hindoues et ils verront de quel poids pèse sur l'indigène ce que nous appelons le régime de la liberté, les discordes et les luttes intestines engendrées par nos méthodes chez

une population jadis si pacifique, sans que tous nos sacrifices nous procurent même un peu de respect.

Pour comprendre la portée psychologique d'un système différent, visitez quelques lieues plus loin les mêmes populations placées sous la domination anglaise. Dès les premières minutes, vous serez frappé des égards de l'indigène pour ses conquérants, vous y verrez à quel point l'unique fonctionnaire surveillant d'un vaste district pénètre peu dans la vie publique ou privée des citoyens, respecte leurs institutions, leurs coutumes, leurs mœurs et leur laisse une liberté non pas fictive, mais réelle. Si je pouvais imposer à tous les Français un pareil voyage, la thèse que je défends n'aurait plus de contradicteurs, et nous renoncions vite à l'idée d'imposer nos lois à des peuples étrangers pour le seul triomphe de nos grands principes.

Assurément, il ne faut pas les dédaigner, ces principes. Ce sont les formes d'un idéal nouveau, fils des illusions religieuses que nous avons perdues et l'homme n'a pas encore appris à vivre sans illusions. Abdiquons seulement le rôle d'apôtres, et n'oublions pas que dans la lutte économique où le monde moderne s'engage de plus en plus, le droit de vivre appartiendra uniquement aux peuples forts. Ce n'est pas avec des chimères que nous assurerons l'avenir de notre patrie; c'est avec des chimères que nous pourrions le perdre.

CHAPITRE V

Les Formes nouvelles de la Colonisation.

Les procédés de colonisation pratiqués aux diverses périodes de l'histoire sont peu nombreux puisqu'ils se réduisent à deux. Les Romains n'en ont d'abord connu qu'un : conquérir un peuple à main armée, prendre ses trésors et vendre comme esclaves les plus vigoureux de ses habitants; les autres repeuplaient lentement le pays jusqu'à ce que ce dernier étant enrichi de nouveau, le pillage put recommencer.

On finit cependant par s'apercevoir que cette méthode à la fois coûteuse et simpliste n'est pas très profitable aux vainqueurs et, vers l'époque des premiers empereurs, Rome en découvrit une seconde, consistant à exploiter les populations conquises par l'intermédiaire de gouverneurs qui les chargeaient d'impôts, leur laissant cependant de quoi vivre et en échange leur assurant la paix.

Ce dernier procédé ne s'est pas sensiblement modifié pendant le cours des siècles. Bien appliqué, il est généralement d'un bon rapport, mais entraîne beaucoup de complications par suite de la nécessité de défendre le pays conquis contre les agressions armées des rivaux jaloux. En outre, il faut savoir administrer avec ordre et intelligence. Si l'administration est mauvaise, le peuple colonisé ne procure que des désagréments et constitue une cause perpé-

tuelle de conflits. Personne n'ignore que nos colonies non seulement ne nous rapportent rien, mais coûtent fort cher et sont, par les guerres lointaines dont elles nous menacent, un danger permanent.

Aux deux systèmes précédemment énoncés, les Allemands en ont ajouté un troisième très ingénieux. Il consiste simplement à ne recueillir que les bénéfices d'un pays, en laissant à des étrangers les charges de son gouvernement et de sa défense.

Après avoir laissé d'autres peuples prendre la peine de conquérir et de garder un pays, les Allemands s'y installent ensuite et l'exploitent. Aux conquérants, les dépenses d'hommes et d'administration et le pouvoir nominal. Pour eux les bénéfices d'abord, puis plus tard, le pouvoir réel que confère toujours la richesse. Ils gardent l'amande et laissent les possesseurs du sol se disputer les coquilles.

La réalisation de ce programme exigeait certaines qualités de caractère jointes à une supériorité industrielle et commerciale, permettant d'éliminer tous les rivaux. Grâce à une éducation technique remarquable, les Allemands ont acquis cette supériorité, et la lutte contre eux est devenue presque impossible aujourd'hui. Les Anglais eux-mêmes y ont renoncé. Partout où les premiers s'installent, en nombre d'abord restreint, puis chaque jour grandissant, ils s'emparent de toutes les industries, de tout le commerce, et deviennent bientôt les maîtres.

C'est ainsi qu'en moins de vingt ans, ils ont conquis une place prépondérante dans cette magnifique région méditerranéenne, dite Côte d'Azur, jadis grand enjeu de l'histoire. Leur puissance se dessine actuellement sur 200 kilomètres de côtes et s'accroît rapidement.

C'est à la fois en colonie de peuplement et d'exploitation que les Allemands transforment la Côte d'Azur. Ils s'emparèrent d'abord de l'industrie des hôtels, qui sont maintenant presque entièrement dans leurs mains.

Le personnel y est exclusivement allemand et la clientèle de plus en plus allemande. En 1906, je fis à Menton un relevé montrant que sur 1.000 étrangers disséminés dans 22 hôtels figuraient 350 Allemands et 50 Français.

Je n'ai rencontré sur la Côte d'Azur aucun hôtel, sauf quelques auberges de dernière catégorie tenues par des Français.

Cet envahissement teuton, si surprenant pour ceux qui comparent la Côte d'Azur actuelle à son état antérieur, est aussi le résultat d'une cause économique profonde, que l'habileté des hôteliers ne suffirait pas à expliquer.

Avant la guerre, l'Allemand était pauvre et laborieux. Il est resté laborieux mais il n'est plus pauvre. Son développement industriel l'a conduit à la richesse et aux goûts de luxe qu'elle entraîne. Ce sont les Français qui sont appauvris aujourd'hui.

Donc, l'Allemand travaille et s'enrichit. Après des mois de labeur, il vient chercher sur la Côte d'Azur repos et distractions, espérant bien d'ailleurs y trouver, en outre, quelques affaires fructueuses à traiter, placement de marchandises, spéculations de terrains, etc.

L'industrie des hôtels, créés surtout par lui, est si lucrative que le rêve de chaque gérant d'hôtel est naturellement d'en fonder un, à son tour. Quand il fait preuve de capacités, un banquier de Hambourg ou d'ailleurs lui fournit facilement les fonds. Les Banques allemandes recherchent fort les placements industriels, alors que nos sociétés de crédit françaises ont réussi à en détourner entièrement le public, le dirigeant exclusivement vers les placements de fonds d'Etat ou de chemins de fer étrangers susceptibles de procurer aux banques des remises¹,

1. Le chiffre des remises versées par le Gouvernement russe aux cinq maisons de Banque de Paris qui se sont chargées du lancement récent d'un emprunt de 1.200 millions s'est monté à 8 p. 100, soit 96 millions. Il est navrant

d'autant plus fortes naturellement que les valeurs à placer sont plus véreuses. Un État quelconque, Venezuela, Haïti ou tout autre de même nature, est toujours sûr de trouver de grandes maisons françaises pour lancer ses emprunts. Les banquiers allemands ne sont pas assurément plus patriotes que les nôtres, mais beaucoup plus intelligents et savent mieux placer leurs fonds, c'est-à-dire ceux de leurs clients. On m'a cité le gérant d'un hôtel de Monte-Carlo, qui, ayant économisé 60.000 francs, trouva un banquier pour lui en avancer 200.000, et acheta un hôtel qu'il revendit un million, au bout de cinq ans.

J'ai pu me procurer, il y a quelques années, les comptes de deux grands hôtels de Menton, que les habitués du pays reconnaîtront facilement à ce détail, qu'ils sont situés sur une hauteur à faible distance l'un de l'autre. Le premier a réalisé, pour la saison 1904-1905, 397,444 francs de bénéfices, le second 167.153 francs. Nulle mine d'or n'équivaut à de telles exploitations. Quel service nous rendrait l'homme de génie qui nous apprendrait à profiter des richesses de la France, si ingénieusement exploitées par des étrangers, au lieu de nous prêcher l'émigration dans de lointaines régions fiévreuses, pauvres et à peine peuplées! Avant de prétendre coloniser le Congo ou Madagascar, pourquoi ne pas songer à profiter des richesses dont la France est remplie, aux yeux de qui sait les voir?

*
* *

Dans le rapide qui me ramenait à Paris, j'eus pour compagnon un vieux professeur allemand de philosophie. Un incident imprévu de la route nous ayant fait entrer en relation, je lui soumis les observations

de penser que ces sommes énormes dont nous aurions tant besoin pour refaire notre outillage industriel, si inférieur maintenant, passèrent en presque totalité dans les mains des Allemands, fournisseurs attitrés de la Russie pour l'outillage militaire, industriel et naval.

qui précèdent et l'invitai à me donner ses impressions, dégagées de toutes vaines formules de politesses. Pour le mettre d'ailleurs à son aise sur ce dernier point, j'avais commencé par plaindre charitablement les Allemands d'être conduits par un César capricieux et despotique.

Le philosophe sourit, me demanda la permission d'allumer sa pipe et posément s'exprima comme il suit :

Laissons de côté les Césars. L'histoire nous montre qu'ils apparaissent toujours quand un peuple est livré à des divisions intestines. Ils s'appellent tantôt Sylla et tantôt Bonaparte. Ne nous plaignez pas trop de vivre sous un régime demi-césarien, car vous marchez à grands pas vers des Césars de décadence, destinés à vous sortir de l'anarchie où vous vous enlisez chaque jour. Vous en serez bientôt à l'ère des pronunciamentos et mieux vaut un César, illustre et accepté comme le nôtre, que les Césars d'occasion qui surgiront chez vous, ainsi qu'ils l'ont déjà fait plus d'une fois.

Ne nous occupons donc, si vous le voulez bien, que des faits économiques qui ont attiré votre attention sur la Côte d'Azur, et qui sont d'ailleurs, je le reconnais volontiers, rigoureusement exacts.

Je suis assez âgé pour avoir suivi l'évolution allemande depuis la guerre. C'est uniquement le développement de l'éducation technique, jointe à certaines qualités de caractère, qui sont, comme vous l'avez bien vu, les causes de son développement industriel et commercial. L'intelligence, généralement assez lourde de mes compatriotes, n'y est pour rien. Il leur suffit de posséder de la discipline et de la méthode. Ces qualités et une instruction convenable assurent toujours le succès dans la vie. L'Allemand idéaliste de jadis a complètement disparu. Il ne perd plus son temps à dissenter sur la philosophie. Il fonde des usines, des banques, des ports, des entreprises de toute sorte et s'enrichit rapidement. Je l'ai connu à l'époque où il vivait pauvrement, considérant la viande comme un article de luxe, ne voyageant qu'en troisième classe, et ne fréquentant que des hôtels borgnes. Aujourd'hui, ce même Allemand est riche et dépense largement. Comme tous les parvenus, il est devenu insolent et grossier. Vos employés de chemins de fer du littoral s'en plaignent justement. Je confesse qu'il se conduit souvent en rustre et ignore tout à fait les raffinements d'une civilisation avancée.

Ce sont là des défauts évidents, mais qui n'ôtent rien à son mérite. L'Allemand est assuré maintenant d'être le premier partout où il s'installera, grâce à la supériorité de son outillage, de son organisation et de son éducation technique. Même dans votre capi-

tales, il vous fait une concurrence redoutable, absorbant l'une après l'autre à son profit vos grandes industries : produits chimiques, objectifs photographiques, instruments de précision, outillage électrique, etc. Le reste suivra. Il commence déjà à installer, sur votre territoire même, des usines pour éviter vos barrières de droits protecteurs, qui bientôt n'auront plus rien à protéger.

Ce que vous avez constaté sur la Côte d'Azur vous le constateriez donc également ailleurs. Nous allons coloniser maintenant le Maroc, comme nous avons colonisé la plus belle partie de la Méditerranée, bientôt tout entière dans nos mains. Qui tient l'industrie et le commerce d'un pays en est le vrai maître. L'affaire marocaine, à laquelle vos journaux n'ont rien compris, était en réalité très simple. Nous ne tenions nullement à entreprendre la très coûteuse et très improductive conquête de cette contrée et, volontiers, nous vous aurions laissé la gloire et les dépenses de cette opération, si l'administration despotique et tatillonne de vos colonies ne les rendait inhabitables, même pour des Français. C'est seulement dans la France même que le pouvoir est trop discuté pour être bien gênant et vous avez vu sur la Côte d'Azur qu'il ne nous importune guère. Il fallait donc simplement vous empêcher de gouverner le Maroc, c'est-à-dire de le fermer à notre commerce et nous y avons réussi pleinement. Point n'était besoin d'une guerre pour cela. La menace en suffisait et l'Allemagne n'avait aucun intérêt à vous la faire maintenant. Nous y songerons seulement le jour où vos pacifistes, vos internationalistes, vos antimilitaristes et autres variétés d'imbéciles, auront achevé de dissocier dans vos âmes l'idée de patrie qui fait notre force. Nous n'aurons alors qu'un bien faible effort à tenter pour vous imposer toutes nos volontés.

Mon pays ne tenait donc nullement à la guerre. L'heure n'était pas venue d'ailleurs de lutter contre l'Angleterre, votre alliée, que nous ne redoutons pas au point de vue commercial et industriel et qui, au contraire, sur ces deux points, nous redoute beaucoup. La guerre avec elle est inévitable bientôt, mais l'enjeu en sera autrement important que le Maroc. Hambourg est devenu trop petit. Un grand port militaire et commercial nous est nécessaire, et il n'y a guère qu'Anvers dans notre voisinage. Nous y avons multiplié nos maisons de commerce, nos entreprises maritimes, nos banques, mais cela ne suffit pas, car dans ce port si voisin de l'Angleterre, la puissance militaire doit accompagner la puissance commerciale. Les Belges connaissent parfaitement d'ailleurs ces aspirations, qui sont celles de tous les Allemands et que certains atlas de géographie ont vulgarisées partout. J'ai lu le discours qu'un de leurs hommes d'Etat les plus éminents, le sénateur

Edmond Picard, prononça à ce propos devant le Parlement belge. Cri d'alarme très justifié, mais bien inutile. Les peuples n'échappent pas à leur destinée. Les Belges la retarderaient peut-être un peu, en se fondant avec la Hollande, mais ils ne paraissent pas assez subtils pour comprendre que bientôt il n'existera plus de place dans le monde pour les petites nations.

Naturellement, et c'est là que gît l'unique difficulté, les Anglais s'opposeront à cette entreprise. Voilà pourquoi la guerre avec eux est fatale. Vous vous y joindrez sans doute, mais, à ce moment, plus affaiblis encore qu'aujourd'hui, votre seul rôle probable sera de payer les frais d'une guerre nécessairement fort coûteuse.

D'ici là, en effet, vos luttes religieuses et politiques achèveront de vous user. Vous êtes arrivés à un degré d'intolérance, à un besoin de persécution qui finiront par vous rendre odieux à tous les peuples assez civilisés pour pratiquer la liberté. Vos innombrables syndicats, dont la tyrannie est autrement lourde que ne le fut jamais celle des plus furieux despotes, ne syndiquent guère que des jalousies et des haines. La haine et l'envie semblent les seuls sentiments ayant survécu dans l'âme des Latins. Vous ressemblez à des insectes luttant âprement au fond d'une mare, pour s'arracher les maigres provisions que quelques-uns possèdent, alors qu'autour d'eux s'étendent de riches prébendes. Vous descendez rapidement au dernier rang des peuples, après avoir été si longtemps au premier. Vous devenez une petite nation repliée sur elle-même, écrasée d'impôts, ne subsistant qu'à force d'économie et de privations, et de plus en plus incapable de s'offrir le luxe d'avoir des enfants.

Pour remonter cette pente de la décadence, il vous faudrait renoncer à vos haines politiques et religieuses, hypothèse bien improbable, et changer entièrement votre système d'éducation, ce que vous avez très inutilement tenté. Il vous faudrait en outre un esprit de solidarité que vous n'acquerez jamais. Vous êtes restés un peuple d'artistes et de beaux parleurs. De telles qualités, si prépondérantes jadis, n'ont plus cours dans la phase savante, industrielle et économique de l'âge actuel. Le monde moderne est gouverné par la technique et, qu'il s'agisse de guerre ou d'industrie, la technique demande avant tout une précision qui s'obtient seulement par un travail méthodique, continu et une persévérance que vous ne possédez pas. L'imprécision restera toujours le grand défaut des Latins. Voyez, comme je le remarquais à l'instant, le sort d'industries jadis florissantes chez vous, dès que nous les avons abordées avec notre outillage et nos méthodes. En quelques années, vous avez été forcés de renoncer à la lutte. Sur le terrain maritime, vous avez dû également à peu près disparaître. Consultez le cours de la Bourse et voyez par leur cote, la misérable situation de vos grandes com-

pagnies de navigation, alors que les nôtres, si prospères, distribuent de beaux dividendes à leurs actionnaires.

Les arguments humanitaires et pacifistes jouent aujourd'hui un rôle prépondérant dans vos discours. Ils constituent même la principale force des socialistes. Mais quelle puissance peuvent-ils avoir contre les nécessités économiques qui régissent le monde moderne ? Exactement celle des conjurations adressées par de superstitieux Napolitains au Vésuve, pour calmer ses fureurs. On n'éteint pas les volcans avec des mots. Ce sont uniquement des nécessités économiques qui dominent aujourd'hui les forces inconscientes conduisant les peuples. L'Allemagne commence à avoir trop d'enfants alors que vous n'en avez plus assez. Elle fabrique trop de produits qu'il lui faut, à tout prix, écouler, ce qui lui sera bientôt impossible. Le monde devient trop petit et la clientèle de l'Orient conquise par le Japon disparaît pour nous. C'est donc vers nos plus proches voisins que nous devons tourner les yeux, industriellement d'abord, militairement ensuite. Nous jetterons chez vous l'excédent de nos produits et de notre population et attendrons seulement, ce qui ne saurait être bien long, que les divisions et l'anarchie vous aient suffisamment affaiblis pour rendre impossible votre défense. Les lois de l'histoire restent les mêmes. La destinée du plus faible fut toujours de disparaître devant le plus fort, ou de le servir. Le progrès ne s'est jamais réalisé autrement. Elle est encore plus vraie aujourd'hui qu'il y a 2.000 ans, l'impitoyable sentence du vieux Brennus : « Malheur aux vaincus ! »

Ainsi parla le rude Germain. On aurait pu opposer bien des objections à ses farouches assertions, mais à quoi bon ? Les convictions individuelles ne se transforment guère avec des arguments. Nous approchions, d'ailleurs, de Paris, et je pensais aussi que les paroles du philosophe contenaient bien des fragments de vérité. Je me bornai donc à un léger haussement d'épaules, accompagné d'un vague sourire, tout en éprouvant un peu les sensations d'un voyageur poussé vers un abîme très profond et très noir.

LIVRE VI

L'ÉVOLUTION ANARCHIQUE ET LA LUTTE CONTRE LA DÉSAGRÉGATION SOCIALE

CHAPITRE I

L'Anarchie sociale.

Il n'était ni pacifiste ni humanitaire, le consul Marcius Censorinus, mais il savait utiliser la psychologie de ses adversaires.

Quand ce subtil guerrier se présenta devant Carthage, la grande cité passait pour la plus riche capitale du monde antique. Les arts, le commerce y florissaient et les pacifistes également. Après avoir longuement vanté à ces derniers les bienfaits de la paix et maudit les horreurs de la guerre, Censorinus conclut en leur disant : « Livrez-moi vos armes et Rome se chargera de vous protéger. » Les pacifistes — gens de mentalité toujours médiocre — s'empressèrent d'obéir. « Livrez-moi maintenant vos vaisseaux de guerre ; ils sont encombrants, d'un entretien coûteux et bien inutiles puisque Rome vous défendra contre vos ennemis. » Les pacifistes obéirent encore. « Votre soumission est louable, leur dit alors le consul. Il ne me reste plus qu'un sacrifice à vous demander. Pour éviter une révolte possible, Rome m'ordonne de raser

Carthage. Elle vous autorise, d'ailleurs, à vous établir dans le désert, sur le point que vous choisirez, sous condition qu'il soit situé à 80 stades de la mer.» Alors seulement les Carthaginois comprirent les dangers du pacifisme, et, devant la perspective assurée de mourir de faim dans les sables, entreprirent de se défendre. Il était trop tard. Carthage fut prise, incendiée avec tous ses habitants et disparut de l'histoire.

Cette aventure, bien qu'un peu ancienne, contient cependant d'assez modernes enseignements. J'imagine qu'elle a dû, après la première grève des postiers, hanter les songes d'un de nos hommes d'Etat, à ce moment président du Conseil. Je base cette supposition sur la lecture du discours qu'il prononça devant le monument de Gambetta. On y relève les vérités suivantes :

Il n'y a de droit que pour les forts... L'avenir est à qui ne redoute rien... Toute société capable de tolérer la révolte des fonctionnaires s'effondrerait sous le mépris universel. La prompt répression devient en conséquence ici une nécessité de salut public.

Ce langage contraste heureusement avec celui d'un autre membre du gouvernement qui, pour remédier à l'insurrection des fonctionnaires, aux menaces, aux grèves et aux sabotages des ouvriers, n'a trouvé que ces vagues formules :

« Tenir compte des faits nouveaux, être de son temps, faire confiance à la classe ouvrière. »

L'auteur termine en s'adressant à ceux qu'il nomme les « heureux de la vie » et leur conseille des libéralités aux ouvriers et aux fonctionnaires.

Ce pauvre langage est une des manifestations de la nouvelle philosophie humanitaire qualifiée de solidarité et que, suivant la juste expression de G. Sorel, il serait plus exact de nommer « la philosophie de l'hypocrite lâcheté ». L'humanitarisme est notre plaie sociale.

On connaît la réponse des ouvriers et des fonctionnaires insurgés à ces bélements humanitaires. Plus ils se sentent redoutés, plus ils méprisent et menacent. A la moindre résistance, grève, sabotage et incendie.

La dominante actuelle des gouvernants est, malheureusement, la peur, l'horrible peur qui fit perdre tant de batailles et prépara tant de révolutions.

Les sages paroles de l'ancien président du Conseil, précédemment citées, et prononcées après la grève des postiers, auraient beaucoup gagné à l'être au moment même de cette grève, alors que la défense offrait peu de difficultés. Elles eussent évité à leur auteur d'être qualifié, par le directeur d'un grand journal socialiste, de « feuille morte s'abandonnant sans résistance à tous les remous ».

La défense était facile, en effet. Céder ne fit que donner aux révoltés conscience de leur force et provoquer leur mépris. Machiavel l'avait indiqué depuis longtemps : les foules n'ont aucune reconnaissance pour ce qu'elles obtiennent par la force.

Machiavel étant très vieux, n'a pas été écouté et on est d'abord entré dans la voie des concessions. L'*Officiel* enregistra vite une augmentation notable des traitements des postiers. Leurs exigences, naturellement, ne manquèrent pas de croître et le gouvernement dut reconnaître que, sous peine de se démettre, il devenait impossible de toujours se soumettre.

C'est, d'ailleurs, avec la plus extrême insolence et la menace répétée d'une nouvelle grève que les postiers révoltés manifestèrent leurs volontés. Les autres fonctionnaires, voyant le succès de cette méthode d'intimidation, commencèrent aussitôt à clamer des revendications. Pour y satisfaire, il eût fallu doubler le budget et, par conséquent, les impôts.

Sans doute, les ministres et le Parlement se soucient médiocrement des conséquences de leur faiblesse, sachant bien qu'ils ne seront plus là pour en supporter les effets, mais les exigences avaient grandi si

vite que, sous peine de trop indigner l'opinion, force fut de résister un peu.

La seconde grève des postiers n'a pas été sans résultats utiles. Il est bon que le public souffre un peu des grèves des postes, des chemins de fer, etc., pour comprendre ce que lui prépare le régime syndicaliste; alors, et seulement alors, l'opinion, fort puissante aujourd'hui, se dressera énergiquement contre tous les révolutionnaires.

Si l'on avait continué à subir les caprices des révoltés, ils auraient créé un Etat dans l'Etat, vite devenu un Etat contre l'Etat. Ce fut une véritable dérision que cette prétention de quelques milliers de commis d'arrêter la vie d'un grand pays. On serait stupéfié des insanités pouvant germer dans de faibles cervelles si ne se révélait, dans le mouvement actuel, un de ces cas d'épidémie mentale propagée par contagion, très fréquente aux époques troublées et qui ne sauraient surprendre les personnes familières avec la psychologie des foules.

Il faut apprendre à se défendre, et cela sans crainte. La peur, cette terrible conseillère, a toujours été l'origine de perturbations sanglantes et de tous les despotismes militaires qu'elles engendrent. Croit-on, en vérité, que les agents des postes, les instituteurs, etc., auraient osé tenir le langage reproduit dans les journaux s'ils n'avaient été assurés de la terreur qu'inspiraient leurs discours? Peut-on tolérer un instant que des fonctionnaires entretenus par l'Etat viennent prêcher l'antipatriotisme et l'antimilitarisme, c'est-à-dire la destruction de la société dont ils vivent? Doit-on accepter que des instituteurs s'expriment comme l'a fait un de leurs représentants autorisés dans un meeting public :

Afin d'émanciper le prolétariat, je réclame pour les instituteurs le droit de s'affilier aux Bourses du travail, à la C. G. T. et celui d'incruster dans le cerveau des enfants la haine de la bourgeoisie.

Il n'y a pas à discuter avec des dévoyés fanatisés par quelques meneurs. Ces gens, qui se plaignent si bruyamment, appartiennent, en réalité, à une des fractions les plus privilégiées de la bourgeoisie. On a relevé l'amusant paradoxe de ce chef du mouvement des postiers jouissant de près de 6.000 francs d'appointements, devant toucher plus de 3.000 francs de retraite, et se qualifiant de prolétaire ! Si le syndicalisme triomphait, les salaires de tous ces employés seraient vite ramenés à ceux des ouvriers.

Pendant la grève des postiers, nous avons assisté à ce spectacle singulier d'un gouvernement dont une partie était insurgée contre l'autre. De quoi, en effet, est formé le gouvernement d'un pays ? Ce n'est pas seulement du Parlement qui vote les lois et de la douzaine de ministres en ordonnant l'exécution. Il se compose surtout du million de fonctionnaires qui les exécutent et entre lesquels l'autorité est dispersée. Que ces fonctionnaires se révoltent, l'État s'évanouit. Les ministres, on s'en passe, mais comment se dispenser de fonctionnaires dans une organisation aussi étatiste que la nôtre ? Jamais, heureusement, ne se présentera l'ombre d'une difficulté pour les remplacer. Il faut des années pour former un mécanicien ou un forgeron, mais quelques semaines suffisent à fabriquer un excellent chef de bureau, un estimable receveur des postes, un bon percepteur, un parfait facteur. Dans cette immense armée de fonctionnaires, les techniciens dont le métier exige un peu d'apprentissage, tels que les télégraphistes, constituent l'exception.

*
* *

Epictète a dit : « Ce qui trouble les hommes, ce ne sont pas les choses elles-mêmes, mais les opinions qu'ils s'en font. »

Voilà précisément le danger de l'heure présente. Il ne réside pas dans les faits eux-mêmes, mais dans les

illusions provoquées par eux et les idées qui les engendrent.

Les chimères seules soulèvent les peuples et l'histoire montre qu'il a fallu des siècles de luttes et des fleuves de sang pour ébranler la puissance de certains fantômes.

A aucune époque, le sort des classes populaires ne fut plus favorisé qu'aujourd'hui, comme l'a fort bien montré récemment l'enquête de M. d'Avenel. A aucun âge, cependant, elles ne firent entendre des plaintes plus vives.

Les divergences d'intérêts seraient faciles à concilier; ce qui reste inconciliable, ce sont les haines et les jalousies semées par des politiciens flattant bassement les foules. Nous en voyons maintenant l'éclosion.

La contagion mentale a rendu le mécontentement universel. Le socialisme, il y a peu de temps, le syndicalisme et l'anarchisme, maintenant, sont devenus les panacées offertes à tous les maux.

Les foules, imprégnées des nouvelles doctrines, se composent d'un mélange hétérogène d'arrivistes fervents, de fanatiques convaincus, d'universitaires aigris, d'humanitaires larmoyants et d'une masse immense de doux imbéciles qui suivent tous les mouvements parce que leur faible mentalité les condamne à toujours suivre quelque chose.

Les croyances actuelles : collectivisme, anarchisme, syndicalisme, etc. sont fondées uniquement sur les visions que leurs disciples ont de l'avenir. Ces visions restent forcément chimériques, l'avenir nous étant fermé, mais elles n'en constituent pas moins de puissants mobiles d'action.

L'audace croissante des partis révolutionnaires provient surtout de la grande pusillanimité des gouvernants dont l'humanitarisme craintif est tout à fait néfaste.

Aucune illusion sur les résultats de cette faiblesse ne reste possible. Dans son intéressant livre : *Réflexions*

sur la violence, M. G. Sorel, défenseur désabusé des doctrines socialistes, s'exprime ainsi :

Le facteur le plus déterminant de la politique sociale est la poltronnerie du Gouvernement... Il n'a pas fallu beaucoup de temps aux chefs des syndicats pour bien saisir cette situation... Ils enseignent aux ouvriers qu'il ne s'agit pas d'aller demander des faveurs mais qu'il faut profiter de la lâcheté bourgeoise pour imposer la volonté du prolétariat... Une politique sociale fondée sur la lâcheté bourgeoise qui consiste à toujours céder devant la menace de violences, ne pouvait manquer d'engendrer l'idée que la bourgeoisie est condamnée à mort et que sa disparition n'est plus qu'une affaire de temps.

Convaincus de la peur qu'ils inspirent, les socialistes révolutionnaires accentuent chaque jour leurs menaces. On peut en juger par le programme récent de la « Fédération Socialiste de la Seine » :

Pour son combat, *qui ne peut prendre fin qu'avec la société et l'état capitaliste eux-mêmes*, et par la mainmise du prolétariat sur la matière et les instruments de la production de l'achat et de l'échange, le parti emploie tous les moyens d'action, suivant les circonstances : action électorale et parlementaire, *action directe, grève générale et insurrection*.

C'est dans cette idée qu'il affirme que l'idée collectiviste ou communiste se fera par une propagande portée jusque dans le fond des campagnes, *afin de susciter en tous milieux l'esprit de révolte*.

Bien entendu, il ne faudrait pas demander à ces farouches sectaires étatistes quelles conséquences entraînerait la réalisation de leurs rêves. Ils ne voient pas si loin et ne songent qu'à détruire. On peut cependant considérer comme certain que si une divinité malfaisante exauçait d'un coup de baguette tous les souhaits révolutionnaires et transformait la société suivant leurs désirs, le sort de l'ouvrier sous le régime syndicaliste serait infiniment plus dur qu'aujourd'hui.

De cet avenir lointain les révolutionnaires se préoccupent nullement. Leur but est de provoquer les fureurs populaires et ils y réussissent parfaitement. Les socialistes parlementaires qui s'imaginent cana-

liser à leur profit ces colères, se trompent fort et s'illusionnent plus encore, en croyant calmer les anarchistes par des concessions auxquelles ces derniers ne tiennent nullement, telles que le rachat des chemins de fer et l'impôt sur le revenu.

Aucune illusion ne devrait être permise sur les effets de ces mesures en regardant de quel côté se tournent progressivement les masses ouvrières. Est-ce vers les auteurs de ces vaines réformes ou vers les syndicats révolutionnaires qui n'en proposent d'autres que la destruction violente de la société au moyen d'une guerre civile?

En dehors des motifs d'ordre économique que je n'examinerai pas ici, une cause évidente détermine cette orientation nouvelle des classes ouvrières vers les révolutionnaires. Entre des gouvernants timides, inclinés devant toutes les menaces, et un pouvoir autocratique solidement constitué comme celui de la Confédération du travail, la foule n'hésite pas. Elle se dirige d'instinct, comme toujours, du côté où elle sent une autorité active, des convictions inébranlables.

Impossible de méconnaître que le syndicalisme révolutionnaire possède une autorité forte. Il conduit, en effet, les masses ouvrières, courbées sous son joug, avec des procédés devant lesquels hésiteraient les plus rudes despotes. Bien que parlant peu, ces maîtres redoutés savent se faire obéir des foules en apparence les plus indisciplinées. Abandonnant aux faibles les longs discours, ils se contentent d'agir. Leurs décrets sont formulés par un comité généralement anonyme, les grèves commandées à coups de sifflet ou par un ordre porté à bicyclette par un délégué qui n'a pas à fournir d'explications. Qui résiste est aussitôt assommé par des camarades trop heureux de paraître zélés aux yeux de leurs maîtres. On se souvient de l'aventure de ce contremaître d'Herseange qui, ayant eu l'audace, après un ordre d'expulsion du syndicat, de venir chercher ses hardes, n'échappa à la mort que par

l'intervention de la gendarmerie qui le retira des mains des ouvriers en fort piteux état. Dans une fabrique de tabac, une cigarière subit dernièrement un sort analogue, pour avoir osé accepter un salaire supérieur à celui décrété par le syndicat.

Tous les commandements sont exécutés alors même qu'ils dépassent les bornes de l'insanité pure. A Hazebrouck, les ouvriers sont demeurés en grève plusieurs mois, sur l'ordre d'un délégué du syndicat, parce que les directeurs d'une usine de tissage s'étaient permis d'installer, à la place de leur vieil outillage, des machines perfectionnées, employées d'ailleurs en Amérique depuis dix ans. Si les chemins de fer n'existaient pas, je doute que leur création fût possible aujourd'hui en France, avec la mentalité ouvrière actuelle, et la faiblesse des gouvernants.

De tels exemples sont nécessaires à ceux qui croient les collectivités populaires susceptibles de raisonner. La supériorité des meneurs de la Confédération du travail est précisément d'avoir compris qu'elles ne raisonnent jamais et n'obéissent qu'à la force ou au prestige. Aussi repoussent-ils le suffrage universel et proclament le droit des minorités, c'est-à-dire de quelques meneurs des syndicats. Ce droit, peu démocratique assurément, finira cependant par s'imposer puisque les foules l'acceptent docilement.

*
* * *

Le danger du mouvement révolutionnaire ne consiste pas uniquement dans les violences suscitées par lui car elles ne sauraient durer. Il réside principalement, je le répète, dans l'anarchie mentale propagée par voie de contagion, parmi toutes les classes. C'est ainsi qu'ont pris naissance la grève des employés des postes, celle des sergents de ville de Lyon, le soulèvement des instituteurs, les syndicats des fonctionnaires, etc. Devant ces essais d'intimidation, le gouvernement cédant toujours, a fortifié dans l'âme des révoltés

la conviction qu'il suffit de menacer pour obtenir.

Tirailés entre des intérêts contraires, apercevant derrière chaque insurgé l'électeur de demain, les législateurs perdent toute notion de l'engrenage des nécessités économiques et votent au hasard, sans en prévoir les incidences, des lois contradictoires dès que les menaces deviennent trop bruyantes.

Etant d'ailleurs humanitaires et surtout craintifs, ils se disent qu'après tout ces réclamants ont un peu raison, que sans doute il est regrettable de voir des usines saccagées, des soldats assassinés, des industries ruinées, mais qu'on doit faire preuve d'indulgence vis-à-vis des égarés. N'est-il pas certain qu'avec de bonnes lois ces égarés rentreront dans le devoir et deviendront bien sages ? Aussi se hâte-t-on d'amnistier ceux qui après avoir trop massacré ou incendié subissent quelques jours de prison. S'ils récidivent, c'est évidemment que les lois n'étaient pas assez bonnes, et on s'empresse d'en faire d'autres.

Ainsi s'établit, aussi bien au Parlement que dans toute la classe bourgeoise, un état d'esprit des plus dangereux, puisqu'il a créé l'atmosphère d'anarchie où nous sommes plongés.

M. R. Poincaré a très justement marqué les conséquences de cette mentalité nouvelle des classes dirigeantes dans un de ses beaux discours :

Lorsque, dit-il, le collectivisme nous montre en un éternel mirage l'oasis où l'humanité se reposera dans l'égalité parfaite de ses fatigues séculaires, nous demeurons incrédules... Mais sommes-nous bien sûrs de ne jamais faciliter nous-mêmes inconsciemment la tâche de ces rêveurs ? Nous sourions de leurs utopies, nous protestons contre leur politique que nous croyons décevante et chimérique et tous les jours pourtant, dans l'illusion d'apaiser leur hostilité systématique, nous leurs livrons des lambeaux de nos convictions.

C'est hélas ce qu'a fait lui-même l'éminent homme d'Etat, montrant ainsi la puissance inconsciente de l'état d'esprit qu'il indique si clairement. Ses collègues du Sénat comptaient sur lui pour combattre le rachat

de l'Ouest. Bien que seul capable de faire échouer un projet si désastreux pour nos finances, il s'est cependant abstenu. La peur est un puissant transformateur des opinions.

C'est justement pourquoi on constate tant de contradictions entre les paroles des hommes d'Etat et leur conduite. Nous avons vu un président du Conseil protester dans un discours contre les « criminelles divagations » des syndicats. Cette protestation ne l'a pas empêché, ainsi que le lui a fait remarquer un grand journal, de continuer « à payer sur les fonds des contribuables la propagande antipatriotique sous prétexte de subventions aux syndicats. » Une des caractéristiques les plus visibles de la mentalité actuelle des peuples latins est l'affaiblissement de la volonté, même — j'allais dire surtout — chez les plus hautes intelligences. Or ce fut toujours par cet affaiblissement du caractère, et non par celui de l'intelligence, que de grands peuples disparurent de l'histoire.

*
* *

En dehors de leurs causes apparentes immédiates, les événements sont déterminés par un engrenage d'enchaînements lointains. Dans la graine visible l'arbre invisible est contenu. Les crises politiques actuelles nous frappent par leur violence, mais elles sont accompagnées et souvent engendrées par beaucoup d'autres. Leur ensemble révèle une perturbation profonde des esprits.

Il suffit de jeter les yeux autour de soi pour constater que la désorganisation actuelle porte sur toutes les forces morales, vrais soutiens d'un peuple. Crise de la famille qui se dissocie et ne se multiplie que fort lentement, crise des besoins augmentant beaucoup plus rapidement que les moyens de les satisfaire, crise de l'autorité que personne ne respecte, l'idée d'égalité faisant repousser toutes les supériorités, crise de la

morale qui s'effondre pendant que la criminalité s'accroît dans d'énormes proportions, crise de la volonté qui s'affaisse chaque jour, crise des fonctionnaires qui s'insurgent, des magistrats n'osant plus rendre la justice, des instituteurs professant l'anarchie, etc. Les syndicats qui se multiplient ne syndiquent guère que des mécontentements et des haines : haine de la patrie, de l'armée, du capital, des capacités. Il faut vraiment que l'armature mentale formée par l'hérédité soit bien résistante, pour qu'une société qui se désagrège ainsi, puisse se maintenir encore.

Du haut en bas de l'échelle sociale, la discipline s'évanouit et l'autorité disparaît. A cet effondrement général, les dirigeants n'opposent hélas, qu'une tranquille résignation. Ceux qui jadis ordonnaient ne songent maintenant qu'à obéir. M. Aulard, professeur d'histoire à la Sorbonne, donna récemment de cet état d'esprit un exemple, qui aurait dû mieux le renseigner à l'égard de la psychologie populaire, que les montagnes de paperasses réunies par lui sur l'époque de la Révolution.

Donc, cet admirateur convaincu des vertus des foules fut obligé, par suite d'un retard de train, d'aller un matin chercher dans une grande gare de Paris sa valise laissée à la consigne. Le local affecté à ce dépôt était occupé par quatre solides facteurs déambulant d'un pas tranquille. Jugeant, à l'allure modeste et un peu terne du réclamant, que ce n'était pas un de ces voyageurs de marque dont on peut espérer une rétribution sérieuse, ils considérèrent comme inutile de se déranger trop vite et continuèrent leur promenade. Un peu humilié par cette dédaigneuse indifférence, le professeur se plaignit au chef des facteurs qui écrivait dans un bureau voisin. Ce dernier reconnut que son interlocuteur avait parfaitement raison, mais ajouta que, ne possédant aucune autorité sur ses subordonnés, il ne pouvait que livrer la

valise lui-même et poussa l'obligeance jusqu'à la placer sur un chariot qu'il roula vers la porte de sortie. Les quatre facteurs s'étant par hasard retournés aperçurent la manœuvre. Exaspérés par la perte possible d'un pourboire, même modeste, ils se précipitèrent sur leur chef, l'accablèrent d'invectives et le sommèrent de laisser sur place la valise, sous peine d'être assommé. Le chef se sauva précipitamment en adressant à ses subordonnés d'humbles excuses.

Je sais bien qu'on ne doit pas avoir une confiance illimitée dans les dires d'un professeur d'histoire, plus apte à réunir des documents qu'à les interpréter, mais alors même que la relation précédente — d'ailleurs non démentie par les intéressés — ne serait qu'à demi exacte, elle n'en resterait pas moins fort instructive.

Chacun, du reste, peut observer journellement autour de lui des faits analogues. Regardez par exemple un simple cantonnier dans l'exercice de sa profession. Faites-vous renseigner ensuite sur le rendement actuel de son travail et comparez-le au rendement d'il y a vingt ans. Le déchet est énorme. Pourquoi d'ailleurs travaillerait-il sérieusement, ce cantonnier? N'a-t-il pas la certitude d'être protégé contre ses chefs par son député et son débitant d'alcool?

*
* *

L'anarchie sociale ne se manifeste pas seulement dans les couches inférieures de la société. Elle est, comme toutes les épidémies mentales, une maladie essentiellement contagieuse. La contagion mentale conduit aujourd'hui les conservateurs eux-mêmes à s'allier aux pires anarchistes. Nous avons vu récemment l'archevêque de Paris fraterniser avec un des chefs de la Confédération du travail. Dans un récent congrès catholique, le droit de grève, c'est-à-dire de révolte du fonctionnaire, fut énergiquement soutenu par un prêtre. « Des prêtres, écrit le *Temps*, défen-

dent et répandent les théories les plus audacieuses, les plus antisociales, les plus anarchiques ! »

Le besoin d'une basse popularité ne se développe donc pas seulement chez les socialistes avancés, mais chez des conservateurs qui devraient être les plus fermes soutiens de la société.

« Ils peuvent, disait justement le journal cité plus haut, contribuer efficacement à ruiner un ordre social dont ils sont d'ailleurs parmi les principaux bénéficiaires. Quant à recueillir eux-mêmes de ces dégâts un profit politique, utopie, chimère ! » Les syndicalistes et les révolutionnaires se serviraient peut-être d'eux mais ne leur accorderaient rien.

C'est surtout par les progrès de l'antipatriotisme que se révèle le développement de notre anarchie. Dans les discours, toujours pleins d'éloges, qu'ils adressent aux instituteurs et aux membres de l'Université, les ministres feignent de croire que le développement de l'antipatriotisme et de l'antimilitarisme — ce qu'on appelle aujourd'hui « l'hervéisme » — est exceptionnel en France. A qui espèrent-ils faire illusion ? Cacher un mal n'est pas le guérir.

Malgré sa réserve habituelle M. R. Poincaré n'a pas hésité dans un discours récent à insister sur la grandeur du mal.

Après avoir montré que ces antipatriotes qui refusent de défendre la France contre l'étranger, prêchent avec enthousiasme la guerre civile pour établir le triomphe de leur parti, l'orateur ajoute très justement :

M. Hervé est-il un isolé, un esprit fantasque, qui tient une gageure personnelle ? Pour peu que nous jetions un coup d'œil sur les délibérations de certains congrès, nous sommes malheureusement forcés de constater que s'il met une violence calculée dans l'expression de ses idées, il n'est pas seul à les professer, et qu'il est en définitive, un personnage représentatif. N'exagérons pas l'influence de son action et celle de ses semblables ; mais ne croyons pas détruire cette action en la niant.

Pendant que M. Hervé écrivait des lignes sacrilèges, vous savez ce que disait Bebel au Reichstag : « Si jamais on attaquait l'Alle-

magne, si son existence était en jeu, alors, je puis en donner ma parole, tous, du plus jeune au plus vieux, nous serions prêts à mettre le fusil sur l'épaule et à marcher sus à l'ennemi. Cette terre est aussi notre patrie. Nous nous défendrions jusqu'à notre dernier souffle, je vous en fais serment! »

En présence du contraste qui éclate entre ces deux langages, le langage du socialiste allemand et celui du révolutionnaire français, comment ne pas se rappeler la parole d'Edgar Quinet : « Si la France se fait cosmopolite, elle deviendra inmanquablement dupe de tous les autres peuples. »

Oui, c'est le mot qu'il faut reprendre. L'antipatriotisme ne peut être, à l'heure où nous sommes, dans l'Europe où nous vivons, que la plus effroyable duperie. Il n'aurait d'excuse que dans ce pays chimérique dont parlait ironiquement Waldeck-Rousseau, chez un peuple sans passé et sans rivaux, habitant, au milieu d'un océan ignoré, une île assez fertile pour le nourrir et assez pauvre, en même temps, pour ne tenter l'ambition de personne.

*
* *

L'histoire montre par d'éloquents exemples le sort des peuples tombés dans l'anarchie.

Mais l'histoire ne parle que de choses passées qui ne sont pas toujours applicables au présent. C'est donc dans le présent qu'il faut examiner les faits. Un vaste continent occupé par 25 républiques espagnoles nous renseigne sur le sort des nations tombées dans l'anarchie par l'absence d'idéal moral, d'ordre et de discipline. Ces malheureuses républiques ont sombré dans une demi-barbarie et si leur commerce et leur industrie n'étaient pas entre les mains d'étrangers elles y retourneraient tout à fait. Des bandes armées les ravagent sans trêve, cherchant à s'emparer du pouvoir pour faire nommer président un de leurs chefs. La puissance de ce dernier est très éphémère, car d'autres bandes, désireuses de pouvoir piller à leur tour, l'assassinent bientôt.

L'extrait suivant paru dans quelques journaux et qui pourrait s'appliquer plusieurs fois l'an à la plupart de ces républiques montre ce qu'est devenue la vie sociale dans ces contrées :

Les dépêches américaines représentent le Nicaragua comme étant dans un état de pleine anarchie justifiant l'intervention des Etats-Unis, demandée par les Nicaraguéens eux-mêmes.

D'après ces dépêches, tout le pays est en pleine fermentation et se soulève contre le président Zelaya. Les manifestations continuent dans les rues de Managua et de Corinto, où l'on se bat à coups de revolver. On craint un massacre général de détenus politiques dont les prisons regorgent et qu'on laisse mourir de faim. Des comités de vigilance se sont formés pour empêcher le président de fuir.

Dans un combat qui vient d'avoir lieu à Rama, les zelayistes seraient vainqueurs. Le général Vasquez, chef des forces gouvernementales, aurait fait massacrer un grand nombre de révolutionnaires qui auraient violé l'armistice.

Le gouvernement américain insistera sur le châtimement du président Zelaya pour violation criminelle du droit des gens. Il n'acceptera qu'ensuite la coopération du Mexique pour imposer aux Etats centre-américains la paix et le respect de leurs obligations.

Imposer à ces gens-là le respect de leurs obligations ! Cette notion implique déjà un niveau de civilisation que d'eux-mêmes ils n'atteindront jamais. Souhaitons que les Etats-Unis s'emparent de ces pays pour les y élever. Par l'entière transformation de Cuba en peu d'années et l'organisation prospère d'un pays que l'administration latine avait plongé dans la plus complète anarchie, ils ont montré ce que peuvent l'ordre et la discipline et créé un admirable exemple du rôle de ces qualités dans l'histoire.

Les peuples latins feront sagement de le méditer et de songer qu'ils laissent se dissocier chaque jour les qualités de caractère assurant la grandeur des peuples et sans lesquelles aucune société civilisée ne saurait se maintenir.

CHAPITRE II

Les Progrès de la Criminalité.

Un des résultats les plus visibles du développement de l'anarchie sociale est l'extension de la criminalité.

La lecture des récentes discussions parlementaires sur la criminalité et la peine de mort est instructive. On y apprend avec quelle facilité des orateurs, dont l'intelligence n'est cependant pas au-dessous de la moyenne, arrivent à déraisonner lorsqu'ils ont pour guide unique leurs convictions sentimentales. Nous y voyons encore comment, du groupement habile des mêmes chiffres, il est possible de tirer des conclusions diamétralement contraires.

Pour protéger la vie des assassins et leur permettre d'exercer sans trop de risques l'industrie dont ils vivent, des motifs variés ont été invoqués dont je vais donner la liste. Je laisserai de côté dans cette énumération les causes de la criminalité découvertes par un député socialiste et révélées par lui à ses collègues. Les crimes disparaîtront, assure-t-il, quand les citoyens « seront sûrs de trouver de quoi vivre au soleil librement, sans être opprimés comme ils le sont à l'heure actuelle par tout un système capitaliste qui les broie sans qu'ils puissent s'en libérer ». Supprimons ces vilains capitalistes et évidemment il n'y

aura plus d'assassins. La grande force des socialistes est de ne jamais hésiter devant ces solennelles absurdités.

Voici les divers arguments présentés à la Chambre contre la peine de mort :

La peine de mort est mauvaise parce qu'elle ne préserve pas la société et punit des irresponsables.

La peine de mort n'est ni moralisatrice ni exemplaire.

La peine de mort est un crime social. Un homme n'a aucun droit sur la vie d'un autre homme.

La peine de mort ne s'explique que par l'idée de vengeance.

On a pu constater qu'un certain nombre de guillotins étaient des fous. Comme on ne peut pas toujours reconnaître d'une façon certaine les stigmates de la folie avant l'exécution, il faut, afin de ne pas s'exposer à décapiter un fou, un irresponsable par conséquent, supprimer la guillotine.

La peine de mort déshonore plus ceux qui l'appliquent que ceux qui la subissent.

La peine de mort n'a jamais exercé aucune action efficace sur la marche des crimes dans aucun pays.

Seul le dernier de ces arguments présente un aspect sérieux. Il a été invoqué par M. Briand et ce ministre s'est donné un mal énorme pour essayer de le justifier sans réussir d'ailleurs à convaincre personne et peut-être pas lui-même.

Pour prouver que la peine de mort n'a aucune influence sur la criminalité, on a cité surtout les données de la statistique. Malheureusement, ses chiffres sont aussi précis que navrants. La criminalité a augmenté dans des proportions véritablement terrifiantes; 30 p. 100 pour les assassinats, et l'ensemble de la criminalité doublé en cinq ans. Voici d'ailleurs les documents fournis à la Chambre par le Président de la Commission de la réforme judiciaire :

Si nous considérons, non pas seulement les affaires jugées, mais l'ensemble des crimes commis, ce qu'on appelle la criminalité connue, voici les chiffres : 795 en 1901, 1.313 en 1905, 1.434 en 1907.

J'avais donc absolument raison, conclut M. Berry, en disant que la criminalité allait en croissant d'année en année depuis la suppression en fait de la peine de mort... Les assassins,

assurés de ne plus subir l'expiation suprême, ne redoutent plus d'accomplir les plus grands crimes.

Devant cette recrudescence, on comprend que tous les Conseils généraux, sauf trois, aient sollicité des pouvoirs publics le maintien de la peine de mort et du pouvoir exécutif son application.

La terreur que la peine de mort inspirait autrefois aux criminels est péremptoirement démontrée, par l'orateur précédemment nommé, à l'aide des faits les plus probants : aveux des criminels ayant reculé devant le meurtre par peur de la guillotine, opinion de tous les chefs de sûreté, des avocats ayant plaidé pour les coupables, etc.

Il est évident, d'après ses déclarations, que l'assassin du marchand de bestiaux Leuthereau, ne le tua que parce qu'il savait ne pas être guillotiné et ne pas risquer grand'chose. « Les responsabilités, déclara-t-il après son crime, je les connais ; j'irai à la Nouvelle ou à la Guyane, et comme je suis instruit et que je sais être bon sujet quand je veux, je serai, au bout d'un an ou deux, employé de l'administration ; dans dix ans, j'aurai une concession et je me referai une nouvelle vie, une vie peut-être plus heureuse que celle que j'aurais menée en France. »

Le rôle de la peine de mort est tellement indiscutable que les rares pays, comme la Suisse, l'ayant supprimée, sont obligés d'y revenir. Dix cantons l'ont rétablie les uns après les autres.

En sa qualité de socialiste, M. Briand avait son siège établi, mais les chiffres étaient si clairs, les faits si concluants qu'il importait de se débarrasser au moins des premiers. Sa façon d'épiloguer a été peu probante, mais ingénieuse.

Les meurtres, souvent non prémédités, ont été séparés des assassinats qui le sont généralement. Bien entendu, la victime périt dans les deux cas et ce doit être une maigre consolation pour elle, lorsqu'on l'égorge, de succomber à un meurtre et non à un assassinat. M. G. Berry montra l'absurdité de cette distinction en relatant les meurtres de passants par

les apaches sans autre motif que le simple plaisir de tuer et répondit avec raison au ministre de la justice : « Un meurtre accompli dans certaines conditions vaut un assassinat. »

Le ministre a simplement maintenu ses distinctions. Il eût mieux fait de se taire. Les applaudissements dont furent saluées les paroles de son adversaire le lui ont suffisamment démontré.

*
* *

Essayons maintenant, nous élevant au-dessus de cette casuistique de théologiens, de voir le fond du problème et les mobiles secrets de tant de longs discours.

Le moteur inconscient de ces discussions a été la grosse question de la responsabilité qui a tant pesé sur la répression depuis cinquante ans, mais que l'on peut considérer comme à peu près élucidée maintenant.

Responsabilité implique libre arbitre ; or, les savants et les philosophes ne croient guère aujourd'hui à ce libre arbitre. Donc, l'individu criminel ne serait pas responsable de ses actes.

Il ne l'est pas en effet, philosophiquement, mais l'est complètement au point de vue social, car, sous peine de périr, une société doit se défendre et n'a pas à se préoccuper de subtilités métaphysiques. Très certainement, ce n'est pas la faute de l'apache assassin s'il possède une mentalité d'apache au lieu de celle d'un Pasteur. Cependant l'apache et Pasteur jouissent d'une considération fort différente. Le mouton, lui non plus, n'est pas responsable de sa qualité de mouton et cependant elle le condamne fatalement à se voir dépouiller de ses côtelettes par le boucher.

Cette distinction entre la responsabilité sociale et l'irresponsabilité philosophique a mis quelque temps à être comprise. Les divers congrès consacrés à son étude, et notamment celui des médecins aliénistes,

tenu à Genève en 1907, ont fini par la mettre nettement en évidence. J'emprunte à R. de Gourmont le résumé des opinions émises à ce dernier congrès :

Fous et demi-fous doivent être également condamnés s'ils sont coupables, c'est-à-dire s'ils ont volontairement ou involontairement violé les lois sociales... S'il faut abandonner l'idée de responsabilité morale, il n'en est pas de même de l'idée de responsabilité sociale... Peu importe que le criminel ait agi avec conscience ou avec insconscience : il est également dangereux dans un cas comme dans l'autre et il doit être chassé de la société pour laquelle il est un danger. Nul ne doit échapper à la responsabilité sociale. Elle est et doit rester un fait inattaquable, un fait sacré. Sans la responsabilité sociale, aucune civilisation n'est possible.

Jusqu'ici, dit le savant criminaliste Garofalo, les peines sont graduées d'après une idée fautive de libre arbitre et de responsabilité morale. Il nous faut changer tout cela, nul n'étant libre. Nous ne punissons plus en raison du degré de liberté, mais en raison de l'intérêt de la société et en proportionnant la peine au danger que présente le criminel.

Le docteur Bard, de Genève, a été encore plus loin en disant : « Si j'étais législateur, je n'hésiterais pas à faire de la demi-folie une circonstance aggravante du crime, car les demi-fous sont de tous les criminels les plus dangereux pour la société.

Les médecins sont presque tous d'accord pour abandonner l'idée de responsabilité morale, mais ils affirment unanimement la responsabilité sociale des criminels et la nécessité d'une répression de plus en plus attentive des crimes dont plus que jamais souffre la civilisation.

Ce ne sont pas seulement les médecins et les criminalistes qui défendent ces théories. Voici comment s'exprime M. Faguet :

Soleiland est-il coupable moralement ? Pas du tout, pas plus qu'un chien, tant il est évident qu'il est une brute, tant on le voit n'avoir aucun remords, aucun regret, aucune inquiétude de conscience. Dès lors, il n'est pas coupable. Absolument pas... Il n'est pas coupable, seulement il est furieusement dangereux.

Pour faire ce qu'a fait Soleiland, il faut une moelle épinière tout à fait particulière. Mais c'est justement parce qu'il a une moelle tout à fait particulière qu'il convient de la lui couper.

... Quand il s'agit de malades, de pauvres malades, bien dignes de pitié, certes, mais dont la maladie consiste à égorger leurs semblables, je ne vois pas du tout pourquoi on ne s'appliquerait qu'à prolonger leur existence.

... Pour moi, la peine de mort est une question d'opportunité : Elle sert : 1° à supprimer la bête féroce qui est un danger permanent ; 2° à terroriser les autres bêtes féroces.

Je suis pour la répression très sévère des criminels et tout particulièrement des criminels malades parce que ce sont les plus dangereux. Soyez sûrs que cela fera sur certains malades un effet très curatif.

Il est indiscutable que la plupart des dégénérés, demi-fous, alcooliques, déséquilibrés, etc., sont très influençables par la crainte du châtement et que plus ce châtement sera sévère, plus ils le redouteront.

Il existe une catégorie de gredins, pour lesquels la guillotine devrait être rigoureusement appliquée sans exception, alors qu'elle ne l'est jamais. Je veux parler de ces sinistres brutes, terreur de nos faubourgs, tuant uniquement pour le plaisir de tuer. Le passant attardé, la femme et l'enfant rencontrés par hasard, tombent indifféremment sous leurs coups. Arrêtés, ils s'en tirent avec quelques mois de prison et recommencent aussitôt relâchés.

Ce besoin de tuer par simple dilettantisme se développera encore plus si l'on ne prend soin de le vigoureusement réprimer, parce qu'il est un résidu ancestral des temps primitifs toujours prêt à renaître. Le demi-civilisé et même le civilisé lui donnent satisfaction par la chasse, qui n'a guère d'autres motifs que le besoin de tuer. Un magistrat distingué, grand chasseur lui-même, a très bien décrit, cette psychologie du chasseur, qui ne se distingue souvent de celle de l'apache meurtrier, que parce que leur férocité s'exerce sur des êtres différents.

Ah ! les remords d'un chasseur, quel douloureux chapitre ! Tuer impitoyablement, et — c'est plus atroce encore — *trouver un plaisir intense, violent, magnifique à tuer*, à tuer encore ces animaux de douceur, ces oiseaux charmants, ces merveilles de grâce, de beauté... *et ne pas pouvoir s'en empêcher, ne pas pouvoir renoncer à verser ce sang innocent*, à répandre ces injustes souffrances, quelle misère !

Comme le chasseur, l'apache trouve à tuer « un plaisir intense, violent, magnifique ». Pas plus que le

chasseur, « il ne peut s'empêcher de tuer ». Voilà pourquoi nous devons le supprimer afin d'éviter d'être supprimé par lui.

Remarquons en passant combien se sont modifiées en quelques années les idées des médecins et des criminalistes. Il y a peu de temps encore, tous les criminels étaient des fous irresponsables qu'il fallait se borner à soigner. Aujourd'hui, on les considère encore comme des détraqués, mais parfaitement responsables. Au point de vue de l'intérêt social, on réclame maintenant, à leur égard, l'application de toutes les rigueurs du Code. Se contenter de les enfermer ne servirait à rien, car au bout de peu de temps, jugés guéris, ils seraient relâchés et recommenceraient aussitôt.

Je suis d'accord avec l'école nouvelle sur la nécessité de la répression, mais je voudrais qu'elle s'étendit à toutes les variétés de délinquants sans cesse récidivistes. Rappelons à ce sujet ce que j'écrivais dans la *Revue Philosophique*, bien avant l'éclosion des idées actuelles, dans le but de montrer que « tous les criminels sont responsables ». J'arrivais alors à cette conclusion : pour les criminels d'occasion, des peines corporelles énergiques ; pour les criminels d'habitude qui sont des êtres incurables dont une société doit se défaire, la déportation dans un pays lointain. C'est le traitement qu'on appliquait jadis aux lépreux considérés, eux aussi, comme dangereux et incurables. On pourrait utiliser d'ailleurs les récidivistes en les incorporant dans des compagnies de discipline employées à construire des routes et des chemins de fer au centre de l'Afrique.

* * *

Ce qui précède nous conduit à examiner notre pénalité. La peine de mort n'en est qu'un élément d'influence toujours restreinte parce que rarement appliquée.

Le problème est autrement vaste, en effet, que celui

discuté à la Chambre. La criminalité croît énormément et quelques douzaines d'exécutions annuelles ne sauraient contribuer notablement à la ralentir. L'assassinat et le meurtre resteront toujours les crimes les moins nombreux. Ce sont donc les autres qu'il faut apprendre à combattre.

Nous les réprimons actuellement de la plus misérable façon, par le seul moyen des bagnes et des prisons. Nos idées humanitaires ont transformé les premiers en véritables villégiatures et les secondes en demeures de luxe.

Un avocat général me parlait récemment des résultats produits aujourd'hui par certaines prisons modèles dont le confortable dépasse de beaucoup celui de la plupart des petits bourgeois. Electricité, chauffage central, eau chaude et eau froide, salles de bains, promenades dans de beaux jardins ombragés, etc. Il a vu plusieurs fois des individus commettre des délits, uniquement pour se faire enfermer pendant six mois de l'hiver dans ces asiles princiers où se rencontrent tous les luxes, sauf celui de la liberté.

Tout autre est le système de l'Angleterre, pays des peines brèves, mais énergiques, et par conséquent très efficaces sur des âmes criminelles. Dans la prison, c'est le travail forcé et l'application rigoureuse du fouet à neuf queues.

Cette méthode a vite réduit la criminalité. M. Lacassagne remarque qu'on n'a connu à Londres qu'une seule bande d'apaches ; l'emploi du fouet et du *hard labour* aux membres capturés la fit disparaître en quelques semaines et depuis cette époque on n'entend plus parler de ces bandits dont le nombre est de 30.000 à Paris.

M. Lacassagne ajoute :

On sait ce que Paris devient sous l'influence du régime contraire, c'est à dire grâce à une excessive indulgence des magistrats et du parquet. Les neuf dixièmes des malandrins raflés la nuit sont chaque matin remis en circulation après une

paternelle admonestation. La mise en parallèle des deux systèmes : peines physiques et tolérance abusive, montre où sont la raison et le bon sens pratique. Les châtimens corporels seuls sont efficaces pour les criminels professionnels.

En 1905, au Danemark, comme il y avait de nombreuses attaques contre des personnes, on rétablit la bastonnade ; en peu de temps les crimes de cet ordre ont cessé.

Nous estimons, conclut le professeur Lacassagne, qu'il faudrait introduire l'usage des châtimens corporels : ce sont les seuls qui agissent, l'expérimentation anglaise l'a bien prouvé. Il est plus sûr et plus efficace, nous dirons même plus hygiénique, d'infliger des coups de fouet que d'appliquer des mois ou des années de prison.

Assurément, devant la nullité de la répression et l'incapacité, parfois excessive, de nos magistrats, la criminalité est destinée à s'élever encore. Les lois dites humanitaires, et en réalité féroces, sur le travail dans les manufactures contribuent fortement à augmenter le nombre des criminels. Elles ont eu pour résultat, comme je l'ai dit déjà, de jeter sur le pavé des milliers d'adolescents qui, par désœuvrement, adoptent vite la profession de souteneur et d'apache. Le peu de risques qu'entraînent le meurtre et l'assassinat, les bons soins attendant les condamnés dans les prisons ou dans les bagnes provoquent également l'accroissement de la criminalité.

Au cours d'une séance récente du Conseil municipal de Paris, deux conseillers se plaignirent de la fréquence des attaques nocturnes à Paris. Le préfet, M. Lépine, répondit en montrant que la faiblesse de la magistrature et les amnisties continues avaient entièrement désarmé la répression et conclut par ces mots : « Le vent d'humanitarisme qui souffle depuis quelques années sur le pays porte aujourd'hui ses fruits. »

Seul l'excès du mal pourra engendrer le remède. Les cervelles les plus dures, celles dominées par la plus plaintive sentimentalité, sont bien obligées de se rendre aux leçons de l'expérience. Lorsque certains quartiers des grandes villes seront devenus des coupe-gorges redoutables, que des bandes de chauffeurs

infesteront les campagnes, qu'il sera impossible de sortir le soir dans Paris sans être armé jusqu'aux dents, peut-être se décidera-t-on à prendre des mesures pour nous défendre.

Mais alors, les lois répressives sérieuses n'existant pas encore et chacun étant obligé de se protéger lui-même, nous verrons, ainsi que l'a très bien montré à la Chambre le rapporteur de la commission, se déchaîner les fureurs populaires et devenir usuel le lynchage des criminels.

La justice de la foule est impulsive, brutale, sommaire, aveugle parfois et les pouvoirs publics seraient coupables s'ils abdiquaient entre les mains d'irresponsables le droit social d'infliger la peine de mort pour la défense des honnêtes gens. Les pouvoirs publics seraient coupables s'ils amenaient à se munir d'armes pour se faire justice eux-mêmes les citoyens qui n'auraient plus confiance dans la protection de la loi.

La pusillanimité excessive de notre magistrature qui redoute la vengeance des criminels, et ne sévit avec rigueur, que lorsque de bas policiers lui amènent des femmes sans défense, coupables de légers délits, est aussi une cause active d'accroissement de la criminalité. Ce point a été bien marqué par un magistrat dans une interview dont je reproduis ici un fragment :

— Vous parlez procédure, dit-il, et vous n'envisagez jamais la répression. Savez-vous que depuis vingt ans l'échelle des peines a été abaissée de cinquante pour cent, que la libération conditionnelle et la défalcation de la prison préventive ont énervé l'action de la justice ? La loi sur la relégation n'est pas appliquée, et ainsi chaque jour grossit le nombre des récidivistes. Vous voulez la procédure anglaise. Soit ! mais alors prenez la répression anglaise, le fouet, le *hard labour* ; punissez sans pitié les délits et les crimes de nature à affaiblir l'autorité ; entourez les agents du pouvoir d'une telle sollicitude qu'ils soient intangibles. Les policemen n'ont ni sabre ni revolver et ils circulent isolés à Londres dans des quartiers où nos agents n'iraient qu'en troupe et armés jusqu'aux dents. Alors, quand vous aurez supprimé le crime par la terreur du châtement implacable, nous parlerons de la procédure.

La terreur du châtement est, au demeurant, l'unique

moyen d'arrêter les progrès de la criminalité, comme l'a également fort bien montré Maxwell dans son beau livre *Le Crime et la Société*. L'aliéné lui-même est parfaitement sensible à la menace du châtement.

*
* *

Pour arriver aux répressions nécessaires, il faudra guérir le public de son humanitarisme maladif et la magistrature de ses craintes. Quelques indices, bien insuffisants encore, permettent cependant d'espérer un peu cette guérison.

A l'enterrement récent d'un brave sergent de ville assassiné par un apache, le président du Conseil municipal disait très justement :

« Mais, ce qui importe surtout, c'est de ne pas nous laisser envahir par ces doctrines soi-disant humanitaires qui n'aboutissent qu'à énerver toutes les énergies et sont plus pernicieuses que les malfaiteurs eux-mêmes. »

Je suis absolument de cet avis. Les humanitaires sont, indirectement mais sûrement, beaucoup plus dangereux que les bandits.

En attendant la vulgarisation de ces vérités, l'humanitarisme continue à s'étendre. Une de ses plus funestes manifestations fut l'incorporation des criminels de profession dans l'armée.

On se demande dans quelle cervelle de bureaucrate borné a pu germer l'idée d'introduire les repris de justice dans nos casernes. Certains régiments, comme le 82^me de ligne, ont renfermé à certain moment une centaine d'apaches ayant subi de nombreuses condamnations. Le *Journal* du 28 décembre 1909 indiquait les conséquences de leur présence.

Depuis le mois d'octobre dernier, deux vols à l'esbrouffe, spécialité jusqu'alors inconnue des Montargeois, ont été commis en plein jour, au centre même de la ville; la villa d'un lieutenant fut cambriolée selon toutes les règles de l'art; un habitant fut nuitamment frappé « au lancé » d'un coup de couteau entre les deux épaules par deux militaires qu'il ne put malheureuse-

ment pas reconnaître; enfin, il y a huit jours à peine, on retrouvait dans le canal le cadavre d'un soldat noyé « accidentellement », conclut le parquet, à la suite d'une discussion avec un camarade, dit-on ouvertement en ville. La conduite de ces soldats apaches n'autorise-t-elle pas les pires soupçons?...

Si l'opinion publique n'avait fini par se révolter et obtenir l'abrogation de cette funeste loi, la pernicieuse engeance des humanitaires aurait achevé de désorganiser entièrement l'armée.

Malheureusement, les tendances actuelles nous poussent plus en France vers la protection des criminels que vers leur répression.

Les divagations de certains professeurs de droit sur la criminalité atteignent le ridicule. Ils font raisonner le criminel comme ils raisonneraient eux-mêmes et agir d'après les mêmes motifs. N'est-ce pas enfantin de vouloir assimiler l'état d'esprit d'un bandit à celui d'un professeur de droit?

M. Chaumet, député de la Gironde, s'est montré beaucoup plus intelligent en écrivant les lignes suivantes sur la nécessité des peines corporelles, pour limiter les progrès effrayants de la criminalité :

Je m'excuse de scandaliser les âmes sensibles. Mais je le déclare tout net : je demande qu'on punisse de châtimens corporels les jeunes apaches qui commettent tant de lâches et d'odieux attentats contre les personnes.

Avant de philosopher, il faut vivre. La question n'est pas de savoir si les criminels sont responsables, mais s'ils sont dangereux. Hélas ! à cet égard, il n'y a point de contradiction. Il n'est pas de jour où nous n'ayons à enregistrer des agressions sauvages, des meurtres, des guets-apens, des assassinats, commis le plus souvent par de tout jeunes gens, et parfois sans motif apparent, par bravade, pour rien, pour le plaisir.

Faites l'analyse psychologique de ces apaches. Elle n'est guère compliquée. Ce sont des paresseux, des jouisseurs, mais surtout des cabotins. Au lieu de travailler dans l'usine ou dans le chantier, ils trouvent plus commode de se faire entretenir par des filles. Ils promènent leur prétentieuse oisiveté de cabarets en cabarets, plastronnant devant leurs pareils, désireux de paraître plus audacieux, moins scrupuleux que le voisin, jaloux de provoquer l'admiration particulière de leur milieu très spécial.

L'apache tue souvent pour voler, mais plus encore par gloire. Que de fois avons-nous lu dans les journaux ces exploits significatifs : « Parie un litre que je dégringole le premier bourgeois qui passe ! » Le pari est tenu... et gagné. Voici un brave homme, un père de famille lâchement assassiné par un gamin affolé de cabotinage.

Il faut donc, quand nous songeons à nous défendre contre les apaches, tenir compte de ce trait essentiel de leur caractère. Les pénalités, pour être efficaces, doivent d'abord n'être pas de nature à ajouter un rayon à l'auréole qu'ils ambitionnent.

Le principal avantage des châtimens corporels est précisément qu'ils sont, en même temps que douloureux, humiliants. Un apache se vantera de risquer le bain ou même l'échafaud. Il ne se vantera pas d'avoir reçu dix ou vingt coups de fouet.

Or, si nous ne considérons pas la peine comme un châtiment ni comme une rédemption, si elle nous apparaît, ce qu'elle doit être : un moyen de préservation, un procédé d'intimidation de nature à décourager les tentatives criminelles, quelle objection pourrait-on élever contre les châtimens corporels ?

En attendant, l'apache commence déjà à recruter des défenseurs. Un journal a publié le manifeste d'une brave doctoresse racontant qu'elle fut convertie à « l'apachisme » par un jeune gredin, lui ayant fait comprendre que « l'honnêteté ne sert qu'à sauvegarder les riches ». Être ouvrier, ajoutait le triste vaurien, « c'est ennuyeux. La profession d'apache, au contraire, est pleine d'imprévus agréables ».

Séduite par d'aussi lumineux arguments, l'aimable dame arrive à cette conclusion « qu'il ne serait pas mal qu'il y ait dans notre armée révolutionnaire quelques apaches conscients ». Bel exemple des troubles que peut déterminer l'instruction sur de faibles cervelles.

L'expérience seule pourra nous renseigner sur les conséquences de notre humanitarisme.

Lorsque le danger sera devenu trop aigu, et qu'un nombre suffisant de philanthropes aura été éventré, notre sentimentalité s'évanouira rapidement. Alors, comme les Anglais, nous emploierons des moyens efficaces, les peines corporelles surtout. Quand les 30.000 apaches qui infestent Paris auront acquis la

solide conviction qu'au lieu d'une villégiature en Nouvelle-Calédonie ou dans une prison bien chauffée, ils risquent le fouet, un labeur forcé et la guillotine, le travail leur semblera préférable au vol et à l'assassinat. En quelques semaines, Paris sera purgé de son armée de bandits. Nos législateurs découvriront alors que de toutes les formes d'imbécillité connues, l'humanitarisme est la plus funeste, aussi bien pour les individus que pour les sociétés. Il a toujours constitué un énergique facteur de décadence.

CHAPITRE III

L'Assassinat politique.

Les assassinats politiques, devenus si fréquents aujourd'hui, sont une des manifestations de l'anarchie sociale actuelle. Ils trahissent un déséquilibre mental profond.

L'impression la plus frappante pour le public dans les meurtres politiques, après l'horreur qu'ils inspirent, c'est leur absurdité pratique. Que la victime soit empereur de Russie, roi d'Italie, impératrice d'Autriche, président de République, roi de Portugal, etc., il est évident que les souverains assassinés seront immédiatement remplacés et que le régime qu'ils représentent ne changera pas. Ces assassinats produisent même des réactions fortifiant le régime combattu. Il est également certain que l'assassin n'a rien à espérer personnellement de son crime.

De telles évidences semblent dérouter toutes les notions de psychologie courante qui montrent le crime comme conséquence d'un intérêt personnel quelconque : vengeance, cupidité, etc.

Ces crimes politiques dérivent donc de mobiles paraissant étrangers à l'intérêt personnel et à l'utilité générale. Comment la psychologie actuelle peut-elle les expliquer ?

Pour les comprendre, il faut rechercher le mode de propagation de certaines convictions dans les esprits et leur puissance.

La nécessité de se soumettre à une foi quelconque, divine, politique ou sociale, constitue pour beaucoup d'âmes un très impérieux instinct. Elles ont besoin de croyances pour diriger machinalement leur vie et s'épargner tout effort de raisonnement. C'est à l'esclavage de la pensée, et non à la liberté, que la plupart des hommes aspirent.

Les croyances fortes échappent entièrement à l'influence du raisonnement et deviennent de puissants mobiles d'action. Aucune des grandes croyances qui régirent l'humanité et au nom desquelles s'établirent de durables religions, de solides empires, ne fut fille de la raison. Elles eurent pour auteurs un petit nombre d'hallucinés et furent propagées par des apôtres imbus de convictions, assez intenses pour transformer en vérités éclatantes les plus manifestes erreurs, et asservir entièrement les âmes.

Les convictions de ces apôtres sont si puissantes qu'ils obéissent à leurs suggestions sans se soucier de leur intérêt personnel. Hypnotisés par la foi qui les a subjugués, ils sacrifieront tout pour en établir le règne.

Ces demi-aliénés, dont l'étude relève surtout de la pathologie mentale, jouèrent cependant un rôle immense dans l'histoire.

Ils se recrutent principalement, comme je l'ai montré dans ma *Psychologie du socialisme*, parmi les esprits doués à un haut degré d'instinct religieux, instinct dont la caractéristique est le besoin d'être dominé par un être ou par un *Credo* quelconque, et de se sacrifier pour faire triompher l'objet de leur adoration. Tous rêvent une société paradisiaque bien proche du paradis céleste de nos pères. Les terroristes russes et les diverses variétés d'anarchistes en fournissent de curieux exemples. Dans ces cervelles rudimentaires, entièrement dominées par l'atavisme religieux, et qu'aucun raisonnement ne saurait effleurer, le vieux déisme ancestral s'est objectivé sous la forme

d'un paradis terrestre, gouverné par un Etat providentiel réparant toutes les injustices et doté de la puissance illimitée des anciens dieux.

L'incapacité de l'apôtre à raisonner, son besoin de propager sa croyance, son ignorance des nécessités et des réalités le rendent très dangereux, parce qu'il agit sur des foules incapables, elles aussi, de raisonner et dont les opinions se forment surtout par voie de contagion.

Une des grandes erreurs de l'âge moderne est de croire que l'on persuade les foules avec des raisonnements. L'affirmation, la répétition, le prestige et la contagion sont, je le rappelle de nouveau, les sources à peu près uniques de leurs convictions. Que ces dernières contrarient leurs intérêts les plus certains, qu'elles se heurtent à des impossibilités évidentes, peu importe. Les croyances acceptées, si absurdes soient-elles, deviennent de puissants mobiles d'action. C'est au nom de croyances fort contraires à la raison que le monde fut bouleversé tant de fois et le sera sans doute encore.

De semblables vérités, qui devraient être élémentaires, expliquent les assassinats politiques. Ils peuvent nous indigner, mais non pas nous surprendre. La caractéristique de l'apôtre convaincu est de faire partager à tout prix sa croyance et de détruire sans pitié tous ceux qui, dans son esprit, y font obstacle et sont, par conséquent, les ennemis évidents de l'humanité. L'apôtre éprouve un ardent besoin de propager sa foi et d'apporter au monde la bonne nouvelle qui sortira l'humanité de l'océan de misères où elle avait végété jusqu'à lui.

Cette soif de destruction est, je le répète, un des éléments constitutifs de la mentalité de l'apôtre. Pas de véritable apostolat sans le besoin intense de massacrer quelqu'un ou de briser quelque chose. Pour détruire les ennemis de sa foi, l'apôtre n'hésite pas à faire périr des milliers d'innocentes victimes. Il lance

ses bombes dans un théâtre rempli de spectateurs ou dans une rue populeuse. Qu'importent de telles hécatombes quand il s'agit de régénérer le genre humain, d'établir la vérité et de détruire l'erreur!

Ces apôtres meurtriers ne se recrutent pas principalement dans les éléments inférieurs d'un peuple. Ils se rencontrent souvent chez des demi-intellectuels, ayant reçu une éducation universitaire mal adaptée à leur mentalité simpliste. Ce sont parfois de doux philanthropes dominés par l'idée fixe de rénover la société. Torquemada, Ravallac, Marat, Robespierre se considéraient comme des amis du genre humain, ne rêvant que son bonheur et prêts à sacrifier leur vie pour lui.

Les aliénés et les passionnés à tendances altruistes ont surgi de tout temps, écrit Lombroso, même à l'époque sauvage, mais alors ils trouvaient un aliment dans les religions; plus tard, ils se rejetèrent dans les factions politiques et les conjurations antimonarchiques de l'époque. D'abord croisés, puis rebelles, puis chevaliers errants, puis martyrs de la foi ou de l'athéisme.

De nos jours, et surtout chez les races latines, lorsqu'un de ces fanatiques altruistes surgit, il ne trouve d'autre aliment possible à ses passions que sur le terrain social et économique.

Ce sont presque toujours les idées les plus discutées et les moins sûres qui laissent le champ libre à l'enthousiasme des fanatiques. Vous trouverez cent fanatisés pour un problème de théologie ou de métaphysique; vous n'en trouverez point pour un théorème de géométrie. Plus une idée est étrange et absurde, plus elle entraîne derrière elle d'aliénés et d'hystériques, surtout dans le monde politique où chaque triomphe privé devient un échec ou un triomphe public, et cette idée soutient jusqu'à la mort les fanatiques à qui elle sert de compensation pour la vie qu'ils perdent ou les supplices qu'ils endurent.

Les doctrines anarchiques multiplient de plus en plus le nombre des assassinats politiques. On connaît celui tout récent du colonel aide de camp du ministre des Indes, par un jeune étudiant hindou, imbu des doctrines d'un journal où se lisaient les lignes suivantes:

« Au risque de perdre l'estime et la sympathie de

nos vieux amis, nous répétons que l'assassinat politique n'est pas un crime. Toutes les personnes libres de préjugés traitent l'assassin politique, non comme un criminel, mais comme un vengeur de l'humanité. »

En un an, on a signalé dans le Bengale 329 crimes, dont beaucoup ne sont peut-être que des actes de simple brigandage, mais qui se qualifient de crimes politiques.

Le nombre des meurtres commis depuis trente ans par les anarchistes, les terroristes et diverses variétés de convaincus est considérable. Rien n'indique qu'il doive diminuer. Tout porte à croire, au contraire, qu'il augmentera encore. Les mystiques et les hallucinés, absorbés jadis par les religions, se reportent aujourd'hui vers la politique. Inutile de discuter avec ces dangereux hallucinés. Il faut les supprimer ou être supprimés par eux.

CHAPITRE IV

Les Persécutions religieuses.

Les haines religieuses sont une des nombreuses causes des progrès de l'anarchie sociale en France. Poussé par de bruyants sectaires, le gouvernement est entré, malheureusement pour lui, dans cette phase des persécutions religieuses qui n'ont jamais profité à personne. Elle indique d'ailleurs une ignorance parfaite de la psychologie et de l'histoire.

Ces persécutions se sont manifestées surtout par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, et par celle d'expropriation des congrégations.

La haine aveugle toujours. Il fallut en vérité un aveuglement excessif pour voter cette loi de la séparation, dont le vrai but était de dépouiller le clergé des modestes traitements qui le faisaient vivre, et dont le résultat sera tout autre.

Aucune mesure ne pouvait être plus dangereuse pour la République. Le clergé eut tort de s'en plaindre, car elle lui a octroyé une liberté et lui donnera une puissance que le plus catholique de nos rois n'aurait jamais tolérée. Peut-on imaginer mesure aussi inopportune que de soustraire le clergé à l'autorité séculière, laisser le pape nommer des évêques, choisis autrefois en fait par le gouvernement, qui les tenait en main grâce à ce choix et au traitement qu'il leur servait ?

Rien ne pouvait être plus maladroit également, que la persécution mesquine des membres du clergé,

chassés de leurs presbytères et privés de leurs moyens d'existence. Combien plus intelligente la conduite du gouvernement allemand en Alsace. C'est par le clergé qu'il a entrepris la conquête morale du pays, le comblant d'égards au lieu de le persécuter, et augmentant notablement son traitement.

Bien peu d'efforts étaient nécessaires pour rallier à la République un clergé pauvre, n'ayant guère d'opinions politiques à défendre. Aveuglés par notre imprévoyant fanatisme, nous avons agi contre nos plus évidents intérêts. Les puissances morales ne se combattent pas avec des violences. C'est à l'école primaire que devraient être enseignées d'aussi rudimentaires vérités.

Quant aux lois d'expropriation des biens des congrégations, elles ne furent pas seulement maladroites, mais d'une iniquité sauvage et trahissent une incapacité prodigieuse à comprendre certaines notions d'équité. Elles ont montré aussi à quel point les lois immorales, étaient génératrices d'immoralité chez ceux qui les appliquent.

Chacun sait que l'origine de ces lois fut le projet de s'emparer du milliard, supposé appartenir aux congrégations, pour le distribuer en partie aux ouvriers sous forme de retraites afin de s'assurer leurs votes. Le seul résultat obtenu a été de s'assurer leurs haines, car le milliard s'est vite évanoui. La liquidation finale ne produira guère plus d'une dizaine de millions et l'opération sera tout à fait désastreuse, les innombrables œuvres d'assistance entretenues par les congrégations et où passaient tous leurs revenus retombant maintenant à la charge de l'Etat.

Les seules personnes qui aient gagné quelque chose à l'opération sont des liquidateurs et des spéculateurs. Ils y ont réalisé de brillantes fortunes et le principal auteur de cette loi, M. Combes, eut raison de reconnaître, dans une interview, que son exécution avait été un acte de banditisme.

Les chiffres donnés dans son rapport au Sénat par M. Regismanset, jettent les plus tristes lueurs sur cette sombre aventure. Certains liquidateurs se voyaient allouer par de complaisants tribunaux 100.000 francs d'honoraires sur un actif de 600.000 francs. Un autre se fait donner 10.000 francs sur un actif de 28.000 francs. A Nice, un liquidateur se fait attribuer 16.000 francs, alors que l'actif est nul, etc.

Mais ces sommes englouties par les liquidateurs et leurs protégés sont bien peu de chose, auprès des bénéfices colossaux réalisés par des industriels se portant acquéreurs, à la suite d'adjudications faites sans publicité, au moment de l'année où les acheteurs possibles étaient absents. Dans la séance du 14 décembre 1909, M. de Villaine a cité des faits typiques qui n'ont pu être démentis et qui d'ailleurs se sont multipliés dans d'immenses proportions.

C'est ainsi que l'Abbaye-aux-Bois a été vendue 2.600.000 fr. à un personnage qui en a retiré immédiatement 8 millions. Un autre amateur, de même origine, qui faisait le guet a vu son tour de faveur se réaliser avec l'acquisition, à un prix trois fois au-dessous de sa valeur réelle, du couvent des Oiseaux et ses dépendances.

Aujourd'hui, on espère continuer cette série scandaleuse. La propriété du Sacré-Cœur représente 52.000 mètres carrés. La mise à prix est de 5.200.000 francs. On peut supposer que les enchères ne monteront guère, parce que chacun sait que derrière l'achat global, attend un financier tout prêt à entrer en scène.

Il est donc à prévoir que l'enchère définitive et globale ne dépassera pas 6 millions. Par conséquent vous allez vendre à X..., pour 6 millions, c'est-à-dire sur le pied de 100 francs le mètre, une propriété qui, par sa situation dans Paris, vaut au moins 400 francs le mètre. Vous allez livrer pour 6 millions — ajoutons encore 2 millions de frais, soit pour 8 millions au total — à une société ou à un individu, une propriété qui vaut, au bas mot, 20 millions.

Ainsi interpellé, le président du Conseil fut forcé de reconnaître que l'adjudication qui devait produire d'aussi énormes bénéfices, n'avait pas été régulière. Voici comment il s'exprima :

La vente avait été fixée en plein été, à la fin de juillet, à une

époque peu propice à des opérations de ce genre. De plus le ministre de la justice a constaté que l'adjudication n'avait pas été précédée d'une publicité suffisante. Il a soumis des observations, à ce sujet, au parquet : le procureur de la République a partagé sa manière de voir et il a, en conséquence, présenté au tribunal civil de la Seine des conclusions auxquelles celui-ci, dans la liberté de son appréciation, a fait droit.

On connaît les manœuvres dont le récit a révolté la Chambre et les complicités, faisant dire au ministre de la Justice lui-même en plein Parlement, qu'il y avait décidément quelque chose de gangrené dans notre organisation judiciaire. Grâce à elles, furent adjugées pour 500.000 francs aux amis d'un liquidateur, l'usine et la marque de la grande Chartreuse évaluées officiellement à 8 millions. On sait également que, malgré de trop persistantes protections, et devant la pression de l'indignation générale, il fallut arrêter pour vol de 5 millions un des membres de la sinistre bande qui vivait sur le milliard des congrégations.

Quant aux expropriés, personne ne songea à s'en occuper. La plupart de ces malheureux sont tombés dans une noire misère. Certains attendent vainement depuis cinq ans les pauvres secours promis par leurs spoliateurs, qui n'ont pas osé proposer de les laisser entièrement mourir de faim. Leurs promesses ont été vite oubliées, à en juger par l'extrait suivant d'une lettre que M. Briand, président du Conseil, adressait en juillet 1908 à son collègue de l'Instruction publique :

Permettez-moi d'ajouter que je ne puis assumer jusqu'à la fin de l'année la responsabilité de laisser *dans la plus atroce misère* des femmes qui, après avoir obéi à la loi, se voient privées, par le fait de l'Etat lui-même, de l'indemnité alimentaire que prétendait leur assurer cette loi.

On a rapporté à la Chambre, et sans être démenti, d'autres faits jetant un bien triste jour sur la mentalité de certains législateurs. Elle fait songer à celle de Torquemada. Si le socialisme triomphant les dépouille à leur tour, trouveront-ils beaucoup d'historiens pour s'apitoyer sur leur sort ? J'espère qu'ils n'en ren-

contreront aucun. Quand pour satisfaire aux exigences de quelques braillards fanatiques on se livre à de pareilles spoliations on ne mérite ni excuses ni pitié.

Après avoir cité M. Briand, qui semble connaître aujourd'hui le remords et en tout cas reconnaître, que l'extrême fanatisme confine à l'extrême maladresse, je donne maintenant un passage reproduit à l'*Officiel* du discours d'un orateur.

Dernière question capitale que j'adresse à M. le Président du conseil : Qui, aujourd'hui, va nourrir ces religieux et religieuses dépouillés par vos liquidateurs et comment allez-vous subvenir à leurs besoins ?

Ils n'ont pas de retraite, ils n'ont pas de ressources ! A l'heure actuelle, le directeur de Stanislas, un prêtre âgé de plus de soixante ans, n'a pas un morceau de pain et donne des leçons pour vivre. A six reprises j'ai demandé une retraite pour ce vieillard !

On a volé 2 millions à cette maison, alliée cependant à l'Université, et où les années de professorat comptaient pour la retraite.

Et celui qui la dirigeait végète à un sixième étage, ayant inutilement tendu la main et fait valoir ses années de service ! N'est-ce pas odieux ?

M. GEORGES BERRY. — Je comprends votre indignation et je m'y associe.

— Qui donnera du pain à ces frères des écoles chrétiennes auxquels on a pris l'argent qui leur servait à donner l'instruction aux enfants du peuple ? N'ayant pas trouvé grâce devant vous, ils n'ont pas davantage trouvé grâce devant vos liquidateurs !

Nous connaissons maintenant la première utilisation du fameux milliard des congrégations. Nous savons à quoi il a servi : à chasser de saintes filles, de braves gens qui ne demandaient qu'à faire le bien, étant les soutiens des malheureux et les protecteurs de l'enfance.

Ainsi, vous avez chassé, traqué, dépouillé, ruiné, mis dans l'impossibilité de vivre, si ce n'est en s'expatriant, les meilleurs d'entre nous, et pourquoi faire ? Pour permettre à quelques Diez de fourrer de l'argent dans leurs poches. Ah ! messieurs, quelle tristesse pour nous, mais pour vous quelle responsabilité !

Je ne saurais reproduire ici les articles de très légitime indignation, que cette expropriation digne des

âges les plus barbares provoqua dans le monde entier. Je me bornerai à citer les paroles d'un grand personnage, candidat à la présidence de la République de son pays, et reproduites dans un journal brésilien non suspect de cléricalisme :

La France, obsédée par l'éternel fantôme du cléricalisme, va sans cesse de réaction en réaction, inquiète, agressive, despotique. Avec elle, sous l'apparence de la liberté républicaine, le xx^e siècle assiste à un épouvantable accès de réganisme, qui a déjà banni du pays les congrégations religieuses. Au sein de l'Amérique, se réunissent les exilés de la persécution d'outre-mer, et les collectivités religieuses se développent tranquilles, prospères, fécondes, sans le moindre nuage à leur horizon. C'est dans la plus parfaite cordialité que les prélats romains et les membres du Sacré Collège s'asseyent à la table du protestant Roosevelt.

Aucun esprit indépendant ne peut nier la perturbation du sens de la justice et la démoralisation que comporte la mainmise par l'Etat sur des propriétés privées comme l'usine de la Grande Chartreuse, appartenant à une association d'individus qui l'avait créée avec ses capitaux et son labeur. C'est une monstruosité de déposséder des hommes de leurs biens, uniquement parce que leurs opinions religieuses ne cadrent pas avec les idées des gouvernants détenant le pouvoir.

Avec un pareil mépris du droit, sur quelle base une société peut-elle vivre ? C'est un retour aux âges de barbarie où n'existait que le droit du plus fort.

Quelques députés de la gauche — très peu hélas ! — commencent à reconnaître combien sont odieuses ces persécutions religieuses qui nous ramènent en plein Moyen Age. Voici comment s'exprimait devant la Chambre l'un d'eux, M. Labori :

Une bonne part de la besogne effective depuis vingt ans se ramène à une guerre religieuse, déclarée ou sourde, selon l'heure. L'anticléricalisme, tel qu'il est compris, n'est plus la défense du pouvoir contre les empiétements du cléricalisme. Sous prétexte de tolérance ou de liberté de conscience, sous le

couvert de ces mots magnifiques, dont rarement il a été fait plus grand abus, il s'agit de brimer qui garde une foi ou une conception philosophique qu'on ne partage point. Je me suis élevé et je m'élève encore contre l'hypocrisie de ceux qui veulent détruire les religions, alors qu'eux-mêmes ou leurs proches observent, dans les circonstances solennelles, les rites de la leur. Il n'appartient pas à l'Etat de tenter de faire l'unité morale de la nation dans un athéisme officiel que même les hommes au pouvoir ne respectent pas quand il s'agit d'eux. La France a souffert assez jadis quand Louis XIV voulut faire cette unité morale dans la foi catholique, pour que l'Etat républicain n'essaie pas aujourd'hui un effort analogue, au nom de je ne sais quel dogme matérialiste, de tous le moins satisfaisant, selon moi, pour la raison.

Les générations de l'avenir jugeront sûrement les persécutions religieuses d'aujourd'hui, le dépouillement du clergé et des ordres monastiques comme nous jugeons l'Inquisition et la Révocation de l'Edit de Nantes. Nos gouvernants ont invoqué d'ailleurs exactement les mêmes raisons que Louis XIV : obtenir l'unité morale et politique du pays. Les conséquences de leur œuvre seront aussi néfastes que celle des édits du grand roi.

*
* *

Un seul motif d'apparence scientifique pouvait être invoqué, non pas pour justifier d'injustifiables expropriations, mais pour expliquer l'expulsion des congrégations. Ces dernières enseignaient des théories religieuses erronées, donc répandaient des erreurs. De bons professeurs saturés de manuels scientifiques devaient les remplacer.

Ce sont là conceptions de primaires fort étrangers à l'évolution de la psychologie moderne. Cette dernière a montré, en effet, que les dogmes ne doivent pas être jugés d'après leur valeur rationnelle, mais par les actes qu'ils inspirent. Peu importe donc, leur degré de vérité ou d'erreur. Seules peuvent nous intéresser les actions provoquées par leur influence. On voit naître chaque jour aux Etats-Unis des religions

nouvelles utiles comme mobiles d'activité et pour cela même respectées. La religion des Mormons, par exemple, a été un bienfait pour l'Amérique, puisqu'elle a déterminé la fondation de plusieurs grandes cités prospères dans des pays jadis incultes.

Ce point de vue utilitaire est pratiquement capital. Les libres penseurs s'attaquant à des dogmes, sous prétexte qu'ils sont erronés, ne comprennent rien au rôle des religions. Il est évident qu'au point de vue rationnel, elles ne contiennent que de faibles parcelles de vérité. L'histoire nous montre cependant que c'est avec l'appui des grandes croyances que les civilisations les plus importantes furent fondées. Elle nous apprend aussi que la foi dans les dogmes, a embelli la vie de millions d'hommes, et que jamais doctrines philosophiques n'inspirèrent pareilles abnégations, semblable dévouement, aussi intense altruisme. Les religions constituent une force à utiliser, non à détruire. Leurs disciples ne doivent être combattus que lorsqu'ils veulent persécuter d'autres croyances.

Créatrices des longs espoirs, soutiens des faibles et des déshérités du destin, les religions furent toujours l'asile de ceux que le sort condamnait à souffrir. Seules elles ont su adoucir la désespérante horreur de la mort. Considérons comme de grands bienfaiteurs de l'humanité les rêveurs, dont l'imagination charmeuse inventa et glorifia les dieux. Jugées par les œuvres dont elles furent les soutiens, ces augustes ombres méritent toute la vénération des penseurs. La science qui les connaît mieux, renonce à les combattre et proclame la grandeur de leur rôle. Elles furent dans le passé les éléments les plus sûrs de la stabilité morale des peuples. L'avenir les transformera sans doute, mais tant que l'âme humaine aura besoin d'espérance elles ne pourront périr.

CHAPITRE V

Les Luittes sociales.

Située dans ces régions brumeuses que les anciens considéraient comme les confins du monde, Stockholm est une ville de réputation discrète qu'on ne visite guère. Les guides prétendent qu'elle rappelle Venise, mais les touristes restent mal persuadés de la justesse de cette comparaison. Ils jettent un coup d'œil distrait sur les points intéressants de la cité et n'y séjournent pas.

Stockholm, cependant, connut la célébrité pendant quelque temps. Les voyageurs, amenés par le hasard de leur fantaisie, y assistèrent à un spectacle que nous reverrons peut-être, mais que, depuis l'origine des âges, aucun œil humain n'avait pu contempler encore.

L'inédite vision que cette capitale donna durant de longs jours, fut un monde où les antiques hiérarchies sociales se trouvaient renversées. Le maçon devenu rentier et le grand seigneur remplissant les fonctions du maçon ; des ingénieurs remplaçant les conducteurs de tramways, des banquiers balayant les rues, des étudiants chargeant et déchargeant les bateaux, de graves magistrats exerçant la profession utile, mais sans éclat, d'égoutier. Contemplant ce spectacle d'un œil étonné, de lentes théories d'ouvriers oisifs flânaient le long des rues et des canaux.

De quel pouvoir magique résultaient pareilles transformations? Étaient-elles l'œuvre de ces sombres génies, qui, au dire des légendes scandinaves, peuplent le ciel, la terre et l'onde? Non certes. Les génies ne sont pas assez influents pour bouleverser à ce point les pensées qui nous dirigent et le farouche Odin lui-même y eût échoué.

Plus puissante qu'eux, une de ces forces invisibles et souveraines qui conduisent le monde, avait suffi pour renverser en un instant hiérarchies sociales et conditions normales de l'existence.

Cette force était la nécessité de la défense sociale, apparue brusquement à tous les citoyens. Elle seule pouvait réussir à modifier aussi complètement leurs âmes et imposer la pratique immédiate des plus durs métiers.

Fier de son pouvoir croissant, certain d'être toujours obéi par des travailleurs asservis, un syndicat ouvrier international venait, par une grève générale, de déclarer une guerre sans merci à la société. Chacun sentit aussitôt que, sous peine de voir périr la patrie, la défense devenait urgente contre les prétentions de ces nouveaux barbares.

Sans doute, pouvait-on, malgré l'absurdité des exigences syndicales, céder, comme le fit en France un président du Conseil dans la première grève des postiers, mais cette pusillanimité ne fût parvenue qu'à reculer le danger et l'accentuer. C'était, en perspective, de nouvelles grèves générales, engendrant fatalement la destruction du commerce et de l'industrie et la substitution aux couches supérieures, créatrices de tous les progrès, d'éléments inférieurs. La nécessité de la résistance s'imposait, et sans rien demander à l'Etat, ne comptant que sur son initiative et son courage, la classe bourgeoise se substitua presque instantanément à la classe ouvrière.

Après trois mois de lutte, la formidable grève fut vaincue. Elle le fut malgré les efforts désespérés

du syndicat pour réduire la société et l'asservir à son joug.

Par cette courageuse défense, la Suède rendit un immense service à la civilisation. Elle apprit aux classes dirigeantes, dont la résistance dans d'autres pays est si faible, comment on se protège.

En dévoilant à une foule d'humanitaires bornés de quels dangers le socialisme nous menace, cette grève eut une autre utilité incontestable. Un important journal suédois écrivait : « que son résultat le plus tangible a été de souder dans un bloc compact tous les éléments non socialistes, c'est-à-dire les cinq sixièmes du pays, tournés de toutes leurs énergies hostiles contre le danger socialiste. »

La défense ne fut d'ailleurs possible que grâce à la cohésion admirable des syndicats patronaux, encore si peu coordonnés chez nous, et à la sympathie de l'opinion publique.

Elle fut favorisée aussi, parce que la plupart des bourgeois avaient reçu cette précieuse éducation manuelle qui apprend à se servir de ses mains, éducation leur permettant, lorsqu'ils habitent les campagnes un peu éloignées, d'entreprendre une foule de petits travaux urgents : limer, tourner, raboter, souder, forger, etc. Un tel enseignement devrait faire partie de toute éducation. Nous ne pourrions malheureusement le demander à notre Université.

Il faut considérer encore qu'en Suède la bourgeoisie n'a pas ce caractère résigné et veule si commun en France et qui facilite son dépouillement, sans autre protestation que de vains discours. Si elle ne songe pas à s'associer pour se défendre, la bourgeoisie française arrivera vite à être complètement spoliée, puis à disparaître.

Nous vivons à une époque, écrivait récemment M. S. Lauzanne, où vis-à-vis de l'Etat, il ne sert à rien de se montrer éloquent, humilié ou attendrissant : il faut se montrer fort. Regardez tout ce que les ouvriers obtiennent chaque jour : c'est qu'ils sont unis,

puissants et rudes. Regardez au contraire comment, chaque matin, on s'assoit un peu plus sur les bourgeois, les industriels et les commerçants : c'est qu'ils sont divisés, timides et mous. Ils appartiennent à ce qu'un ancien président des Etats-Unis appelait « type flasque ».

*
* *

Ces tentatives de grève générale, les révoltes de fonctionnaires comme celle des postiers, les pronunciamientos militaires en Grèce, etc., peuvent sembler issus de causes diverses. En réalité, ce sont des phénomènes semblables, résultats d'une même loi psychologique vérifiée par l'histoire chez tous les peuples, à toutes les époques.

Cette loi peut se formuler ainsi : chaque fois que dans une société une classe quelconque voit par un motif quelconque son influence s'accroître, elle tend aussitôt à devenir prépondérante et asservir les autres.

La prépondérance initiale, qui précède l'absorption finale, se produit dès que les divers éléments constitutifs de la vie sociale, cessent de se faire équilibre. La vie d'un peuple, comme celle d'un individu, ne peut se maintenir que par l'équilibre des forces en présence. Le trouble de cet équilibre, c'est la maladie. La persistance du trouble, c'est la mort. Il existe des maladies sociales comparables aux maladies individuelles. Un traité de pathologie sociale complet formerait certainement un gros livre. Mais si les empiriques proposant des remèdes pour ces maladies sont innombrables, les savants capables de déterminer leur genèse demeurent singulièrement rares.

Un coup d'œil très sommaire, jeté sur l'histoire, suffit pour justifier cette loi de la tendance constante à dominer des diverses classes sociales par celle devenue prépondérante. Rome, qui domina le monde par ses armées, finit par les avoir pour maîtres, dès que la puissance du Sénat leur faisant équilibre fut annihilée par les empereurs. Au déclin de l'Em-

pire, les soldats seuls possédaient le pouvoir de créer des Césars.

La même action absorbante a été exercée plus tard par des éléments sociaux divers devenus trop prépondérants : féodalité, clergé, monarchie, etc. L'excès même de leur prépondérance, rompant par l'effacement des classes antagonistes l'équilibre qui leur était nécessaire, en amena la perte. La Monarchie française périt pour n'avoir pas compris l'importance de cet équilibre.

C'est donc un principe politique primordial, de maintenir toujours la balance entre les divers éléments d'une société et, par conséquent, de ne pas favoriser l'extension des uns aux dépens des autres.

Si la monarchie périt pour avoir méconnu cette loi, notre république périrait également en continuant à la méconnaître. Il suffirait qu'elle laissât les pouvoirs nouveaux que nous voyons grandir : Confédération du travail, syndicats de fonctionnaires, etc., prendre trop d'influence. Qui exerce un tel rôle devient bientôt l'unique maître.

Cette loi générale se vérifiera toujours, et nous en avons vu une preuve bien frappante en Grèce. Elle explique comment une classe d'officiers, qu'on a trop insoucieusement laissée se développer, a pu finir par établir une véritable dictature militaire.

*
* *

Les vaines parloles humanitaires, les perpétuelles capitulations devant toutes les révoltes, deviennent inutiles. Nous sommes maintenant en présence d'ennemis dont le programme de destruction est absolument clair et desquels, en cas de défaite, aucun quartier ne serait à espérer.

« Le syndicalisme révolutionnaire, dit un de leurs écrivains, a pris nettement position contre l'armée et la patrie », et dans un récent discours, un député socialiste de Paris « a montré en exemple aux jeunes

gens appelés sous les drapeaux la conduite des ouvriers de Barcelone qui ont refusé de répondre à l'ordre de mobilisation et se sont révoltés contre l'autorité militaire ».

Voici donc la guerre vigoureusement déclarée à l'ordre social par les meneurs de la classe ouvrière, dont la rouge bannière est suivie par un certain nombre de députés et beaucoup de fonctionnaires et d'instituteurs. Pactiser avec eux, comme le font quelques riches bourgeois dans l'espoir d'attendrir ceux qu'ils considèrent comme leurs futurs vainqueurs, est d'une pauvre psychologie. Toutes ces lâches et très honteuses faiblesses ne font qu'accroître l'audace des assaillants. De telles luttes ne comportent d'autre alternative que vaincre ou périr. Pactiser n'éviterait pas la défaite et engendrerait, outre la ruine, la honte dans le présent et le mépris de nos fils dans l'avenir.

Rien ne servirait donc de continuer à masquer sa peur sous d'hypocrites discours philanthropiques auxquels ne croient plus, ni ceux qui les débitent, ni ceux qui les entendent.

La tactique actuelle des socialistes révolutionnaires est très simple : menacer toujours, et par la menace tout obtenir. J'ai montré dans un autre chapitre que la peur qu'ils inspirent, constitue aujourd'hui un des plus puissants facteurs psychologiques des décisions du Parlement.

Les incidences de toutes les mesures que font adopter les socialistes sont fatales. C'est notamment la ruine prochaine de nos finances. Mais qui s'intéresse aujourd'hui à cette échéance, en apparence lointaine et, en réalité, si proche?

On peut cependant constater chaque jour les conséquences de lois votées sous la pression des anarchistes et des collectivistes. Le fameux rachat de l'Ouest, effectué malgré l'opposition à peu près unanime des chambres de commerce et qui devait, assuraient ses

promoteurs, créer une ère de prospérité, a creusé dans le budget un nouveau gouffre. M. Doumer a montré que le déficit de cette ligne a été de 31 millions en 1909 et sera de 50 millions en 1910. C'est d'ailleurs une loi générale pour toutes les exploitations privées passant dans les mains de l'Etat, et dont nous avons déjà donné les causes : défaut de responsabilité des employés, indifférence totale des fonctionnaires pour une bonne gestion, etc.

Les pertes financières causées par des théoriciens, que domine leur chimère, grandissent chaque jour. Le rachat de l'Ouest a simplement montré une fois de plus leur funeste rôle. Dans l'espoir de satisfaire le fanatisme de quelques collectivistes, et, sans que personne puisse en retirer aucun bénéfice, l'Etat s'est créé une charge nouvelle de 50 millions par an et qui, d'après les calculs de M. le sénateur Boudenoot, représentera dans dix ans une perte totale d'un milliard.

Mais ce n'est là qu'un modeste commencement. Sous l'influence des idées qui mènent le Parlement va se creuser très rapidement le gouffre du déficit.

Ne parlons pas des lois encore non formulées, bien que figurant sur la liste des réformes socialistes, tel que le monopole de l'enseignement qui, d'après les calculs les plus modérés, exigera une dépense annuelle dépassant 150 millions.

On avait le secret espoir de pouvoir consacrer à cette réforme une partie du fameux milliard des congrégations, sans prévoir qu'aujourd'hui, presque rien ne resterait — sauf entre les mains des gens de loi — de cette gigantesque spoliation.

Entré dans la voie des expropriations autocratiques, on ne s'arrête pas. On ne s'est plus arrêté, en effet. Nombre de lois récentes constituent, sous couleur de mesures humanitaires, de véritables lois expropriatrices. Aucun juriste ne saurait qualifier autrement celle qui força les Compagnies de chemin de

fer, servant déjà des retraites élevées à leurs employés — 2.400 francs par an pour les mécaniciens — à les augmenter encore. Pour le P.-L.-M. seulement, l'accroissement annuel des dépenses est de 10 millions environ. C'est donc 10 millions dont on dépouille chaque année cette compagnie, autrement dit, ses actionnaires.

L'obtention de pareille loi d'expropriation n'exigea des syndiqués qu'une menace de grève. Comme toujours, le Parlement céda. Il serait naïf de compter sur lui pour assurer la défense sociale.

Les agents des Compagnies voyant avec quelle docilité on leur obéissait, se réunirent afin d'élaborer un nouveau projet destiné à obtenir, sous peine de grève toujours, des augmentations de traitement. Le chiffre total de ces augmentations s'élèverait, d'après leur propre estimation, à 80 millions pour l'ensemble des chemins de fer. C'est ce qu'ils appellent « enfoncer d'un vigoureux coup de bélier le coffre-fort capitaliste ».

Il est intéressant de rechercher combien la nouvelle expropriation coûtera aux Compagnies. Prenons la plus importante, celle qui passe pour la plus intelligemment administrée, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Sa part contributive exigerait une dépense annuelle de 25 millions. En divisant ce chiffre par les huit cent mille actions de la Compagnie, on voit que la charge, par action, serait de 31 fr. 25 c.

L'actionnaire, au lieu de toucher, comme aujourd'hui, 56 francs, ne toucherait donc plus que 24 fr. 75 c., soit beaucoup moins de la moitié de son ancien revenu annuel. Inutile de compter sur la garantie d'intérêt de l'Etat, puisqu'elle expire, pour cette Compagnie, en 1914.

Naturellement, les socialistes se réjouiront de la perte subie par les actionnaires, oubliant que ces derniers sont parfois d'anciens ouvriers, de petits fonctionnaires ayant mis de nombreuses années pour économiser de quoi acheter quelques titres.

Que ces actionnaires apprennent à se défendre. Qu'ils aient assez d'initiative pour provoquer, le moment venu, un mouvement d'opinion, des réunions publiques et, surtout, découvrir des députés assez influents pour protéger leurs petits revenus, si durement et si prochainement menacés.

Si toutes ces menaces de ruine pouvaient sortir de son apathie notre bourgeoisie il faudrait les bénir.

*
* *

Nos actes visibles sont le plus souvent la conséquence des forces invisibles qui nous mènent. Nous ne les connaissons, ordinairement, que par leurs effets. Elles inspirent cependant non seulement nos actes, mais encore les raisons imaginées après coup pour les expliquer.

Cette loi s'applique surtout aux esprits ne possédant guère que des convictions sentimentales. Les hommes politiques n'en ayant guère d'autres ne sauraient y échapper.

Les motifs donnés par eux pour justifier leur conduite diffèrent très fort, généralement, de ceux qui les ont inspirés. Ces derniers restent ignorés parce qu'élaborés dans l'obscur région de l'inconscient.

Les principes directeurs des savants d'une génération ne sont jamais bien nombreux. Ceux qui conduisent les hommes politiques d'une époque ne le sont pas davantage.

En recherchant les facteurs des actes de nos gouvernants depuis une trentaine d'années, on découvre les trois suivants, dominant tous les autres, bien qu'ils ne soient jamais avoués : 1° une peur intense des électeurs ; 2° la croyance que, pour leur plaire, il faut persécuter vigoureusement les minorités, alors même qu'elles comprennent des classes entières de citoyens ; 3° l'influence des doctrines collectivistes.

Montrons maintenant, par de clairs exemples, l'action de ces trois facteurs.

En ce qui concerne la peur, j'ai déjà consacré un chapitre à ses effets. Nul ne prétendrait, je crois, en contester l'énorme influence. Son rôle, visible dans l'élaboration de la plupart des lois récentes, s'est manifesté sur une grande échelle, lors de la première grève des postiers, où l'on vit les ministres et le Parlement céder, en s'inclinant bien bas, aux injurieuses menaces de fonctionnaires révoltés.

Le second des facteurs énoncés, l'esprit de persécution, est également trop apparent pour avoir besoin d'être discuté. Des persécutions de tout ordre constituèrent le principal levier de la plupart des ministères qui se sont succédé.

« Waldeck-Rousseau, écrivait récemment un grand journal, a vécu trois ans avec la loi contre les congrégations; M. Combes a vécu autant avec la fermeture des écoles et l'expulsion des moines; M. Rouvier avec la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. On a espéré calmer la surexcitation populaire en lui donnant, en pâture, les biens des fabriques et des églises. »

Des trois facteurs politiques précédemment énumérés, le dernier, l'influence collectiviste, joue, comme je l'ai déjà montré, un rôle des plus actifs. Par suggestion, répétition et contagion, les théories collectivistes ont fini par constituer une religion aux dogmes plus intolérants que les vieilles croyances. Ceux mêmes qui ne les acceptent pas en sont fortement imprégnés et osent à peine les combattre. Nous assistons à une réédition des débuts du christianisme, alors que déjà très répandu, il n'avait pas complètement triomphé.

L'influence collectiviste a inspiré nombre de lois désastreuses. Tel ce ruineux rachat de l'Ouest, dont j'ai parlé plus haut. Pour flatter les collectivistes, beaucoup de radicaux l'avaient fait figurer sur leurs programmes, et cette unique raison les poussa à le voter, sans s'inquiéter des conséquences d'une

semblable opération, conséquences prévues par tous les économistes et réalisées immédiatement.

Sont également filles des théories collectivistes et du vague humanitarisme qu'elles utilisent comme soutien, beaucoup de lois dont le résultat fut, comme je l'ai montré dans un autre chapitre, de désorganiser profondément aussi bien nos croyances morales que notre commerce, notre marine et notre industrie. Telle, par exemple, celle sur le travail dans les manufactures qui, par la suppression de l'apprentissage, transforma en apaches une foule d'anciens apprentis inoccupés.

Tant que les membres éclairés, des classes encore un peu dirigeantes, persisteront dans un découragement aussi terne, une indifférence aussi profonde pour le sort qui les menace, les facteurs politiques énumérés plus haut, continueront à agir avec régularité et constance.

Nous allons les voir bientôt s'exercer encore dans la sinistre loi de l'impôt sur le revenu, basé sur l'inquisition fiscale. Voté par la Chambre avec une écrasante mais très humiliante majorité, il est discuté maintenant au Sénat. De son succès ou de son rejet dépendra sûrement la durée du régime républicain. La France a supporté bien des tyrannies, mais l'inquisition bureaucratique dont on la menace serait trop vexatoire pour être tolérée longtemps.

Personne n'ignore plus d'ailleurs que le dégrèvement annoncé, de quelques catégories de citoyens, serait tout à fait insignifiant et obtenu uniquement au prix d'intolérables investigations dans la vie privée.

S'il en est ainsi, quels mobiles poussèrent le Parlement à voter une loi dont le premier résultat sera de désorganiser entièrement nos finances déjà si ébranlées? Nous l'avons dit, mais il ne sera pas inutile de le répéter encore.

Ce vote eut plusieurs causes psychologiques. D'abord la menace des comités électoraux qui, dans